



***Supremex***

## **Rapport de gestion**

Pour les périodes de trois et douze mois closes les 31 décembre 2024 et 2023

# TABLE DES MATIÈRES

<b>1.</b>	<b>BASE DE PRÉSENTATION</b> .....	<b>3</b>
<b>2.</b>	<b>DÉCLARATIONS PROSPECTIVES</b> .....	<b>3</b>
<b>3.</b>	<b>FAITS SAILLANTS</b> .....	<b>4</b>
3.1	TABLEAUX DES FAITS SAILLANTS FINANCIERS .....	4
3.2	FAITS SAILLANTS DE LA PÉRIODE DE TROIS MOIS CLOSE LE 31 DÉCEMBRE 2024 ET ÉVÈNEMENTS RÉCENTS.....	4
3.3	FAITS SAILLANTS DE LA PÉRIODE DE DOUZE MOIS CLOSE LE 31 DÉCEMBRE 2024 .....	5
<b>4.</b>	<b>MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS</b> .....	<b>5</b>
<b>5.</b>	<b>SURVOL</b> .....	<b>8</b>
<b>6.</b>	<b>STRATÉGIE</b> .....	<b>9</b>
<b>7.</b>	<b>PERSPECTIVES</b> .....	<b>10</b>
<b>8.</b>	<b>TAUX DE CONVERSION DE DEVICES</b> .....	<b>10</b>
<b>9.</b>	<b>SOMMAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE</b> .....	<b>11</b>
9.1	SOMMAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE .....	11
<b>10.</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS</b> .....	<b>12</b>
10.1	RÉSULTATS DE LA PÉRIODE DE TROIS MOIS CLOSE LE 31 DÉCEMBRE 2024 .....	12
10.2	RÉSULTATS DE LA PÉRIODE DE DOUZE MOIS CLOSE LE 31 DÉCEMBRE 2024 .....	15
10.3	REVENUS GÉOGRAPHIQUES ET DIVERSIFICATION DES ACTIFS .....	18
<b>11.</b>	<b>SOMMAIRE DES RÉSULTATS – INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE SÉLECTIONNÉE</b> .....	<b>18</b>
<b>12.</b>	<b>RAPPROCHEMENT DU BAIIA, DU BAIIA AJUSTÉ ET DU RÉSULTAT NET (DE LA PERTE NETTE) AJUSTÉ(E) À LA MESURE IFRS LA PLUS DIRECTEMENT COMPARABLE</b> .....	<b>19</b>
<b>13.</b>	<b>SITUATION FINANCIÈRE</b> .....	<b>20</b>
13.1	RÉSUMÉ DES FAITS SAILLANTS DE LA SITUATION FINANCIÈRE .....	20
13.2	ACTIFS .....	20
13.3	PASSIFS .....	20
13.4	OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ARRANGEMENTS HORS BILAN .....	21
<b>14.</b>	<b>TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT</b> .....	<b>21</b>
14.1	FLUX DE TRÉSORERIE NETS LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION .....	21
14.2	FLUX DE TRÉSORERIE NETS LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT .....	22
14.3	FLUX DE TRÉSORERIE NETS LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT.....	22
<b>15.</b>	<b>CAPITAL-ACTIONS</b> .....	<b>23</b>
<b>16.</b>	<b>ÉVÈNEMENT POSTÉRIEUR</b> .....	<b>23</b>
<b>17.</b>	<b>INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES</b> .....	<b>23</b>
<b>18.</b>	<b>NOUVELLES NORMES COMPTABLES</b> .....	<b>27</b>
<b>19.</b>	<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b> .....	<b>28</b>
<b>20.</b>	<b>FACTEURS DE RISQUE</b> .....	<b>28</b>
<b>21.</b>	<b>CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION (« CPCI ») ET CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE (« CIIF »)</b> .....	<b>36</b>

## 1. BASE DE PRÉSENTATION

Le rapport de gestion sur la situation financière et les résultats d'exploitation de Supremex inc. (« Supremex » ou la « Société ») qui suit, daté du 19 février 2025, doit être lu avec les états financiers consolidés audités et les notes afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Ces états financiers consolidés de la Société ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). L'exercice de la Société se termine le 31 décembre. La monnaie fonctionnelle des états financiers de la Société est le dollar canadien. Les montants par action sont calculés à l'aide du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour les périodes de trois et de douze mois closes le 31 décembre 2024.

Les actions ordinaires de la Société se négocient à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole SXP. Des renseignements supplémentaires au sujet de Supremex, y compris la notice annuelle de la Société, sont disponibles sur le site Web de SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca) et sur le site Web de la Société à l'adresse [www.supremex.com](http://www.supremex.com).

## 2. DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient des informations prospectives au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, y compris, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant le BAIIA, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le résultat net ajusté, le résultat net ajusté par action, les flux de trésorerie disponibles, la dette nette, le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté<sup>1</sup>, la répartition du chiffre d'affaires entre ses segments Enveloppe et Emballage, les dépenses en immobilisations, les versements de dividendes et le rendement futur de Supremex ainsi que des énoncés ou des informations semblables sur les circonstances, les attentes, le rendement et les résultats futurs prévus. Les informations prospectives peuvent contenir des expressions comme prévoir, présumer, croire, devoir, viser, avoir l'intention de, s'attendre à, pouvoir, entendre et chercher à, éventuellement employées au futur ou au conditionnel. Ces informations ont trait aux événements futurs ou au rendement futur et reflètent les hypothèses, les attentes et les estimations actuelles de la direction à propos de la croissance, des résultats d'exploitation, du rendement, des perspectives et des occasions futures de l'entreprise, de la conjoncture économique canadienne et de la capacité de l'entreprise d'attirer et de conserver des clients. L'information prospective est fondée sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction ainsi que sur l'information disponible pour Supremex à la date du présent rapport de gestion. Ces hypothèses, attentes et estimations sont abordées tout au long de ce rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Supremex prévient que de telles hypothèses pourraient ne pas se réaliser et que les conditions économiques tels que des incertitudes économiques, des ralentissements économiques ou des récessions, ou l'imposition de tarifs douaniers ou de restrictions commerciales pourraient rendre ces hypothèses, bien que jugées raisonnables au moment où elles ont été faites, sujettes à une plus grande incertitude.

Les informations prospectives sont assujetties à certains risques et à certaines incertitudes. Elles ne devraient pas être lues comme étant des garanties de résultats ou de rendement futurs et les résultats réels pourraient différer de manière importante des conclusions, des prévisions ou des projections énoncées dans ces informations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent, entre autres : la diminution de la consommation d'enveloppes, la stratégie de croissance et de diversification, le personnel clé, la pénurie de main d'œuvre, les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés, l'augmentation du coût des matières premières, la cybersécurité et la protection des données la perturbation des activités, la dépendance et perte de relations avec les clients, l'augmentation de la concurrence, les conditions économiques et l'incertitude, le risque lié au commerce international et à l'environnement fiscal (y compris les tarifs, les quotas et les restrictions douanières et autres), la fluctuation des taux de change, la fluctuation des taux d'intérêt, les risques de crédit liés aux créances clients, la disponibilité des capitaux, les inquiétudes concernant la protection de l'environnement, le risque éventuel de litige et l'absence de garantie de verser des dividendes. Ces risques et ces incertitudes sont abordés tout au long de ce rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et, en particulier dans les "Facteurs de risque". Par conséquent, la Société ne peut garantir que les énoncés prospectifs ou les informations prospectives se concrétiseront. Les lecteurs ne devraient pas se fier indument à ces informations prospectives, sauf s'ils sont tenus de le faire en vertu des lois applicables en matière de valeurs mobilières. La Société décline expressément toute intention ainsi que toute obligation de mettre à jour ou de réviser toute information prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

---

<sup>1</sup> Mesures ou ratios financiers non conformes aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

### 3. FAITS SAILLANTS

#### 3.1 Tableaux des faits saillants financiers

##### Principales informations financières consolidées

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action et des marges)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2024	2023	2024	2023
<b>État des résultats</b>				
Ventes	69 075	72 301	281 035	302 187
Résultat d'exploitation	8 811	1 936	(4 090)	28 942
BAIIA ajusté <sup>(1)</sup>	12 919	8 986	40 333	49 119
Marge de BAIIA ajusté <sup>(1)</sup>	18,7 %	12,4 %	14,4 %	16,3 %
Résultat net (perte nette)	5 819	724	(11 743)	17 334
Résultat net (perte nette) de base et dilué par action	0,23	0,03	(0,47)	0,67
Résultat net ajusté <sup>(1)</sup>	5 211	2 236	11 874	18 335
Résultat net ajusté par action <sup>(1)</sup>	0,20	0,09	0,48	0,72
<b>Flux de trésorerie</b>				
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	9 201	14 813	32 087	43 897
Flux de trésorerie disponibles <sup>(1)</sup>	8 676	15 112	31 698	39 969

<sup>(1)</sup> Mesures ou ratios financiers non conformes aux IFRS. Les mesures financières non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et peuvent donc ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres entités. Se reporter à la section sur les mesures non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

#### 3.2 Faits saillants de la période de trois mois close le 31 décembre 2024 et événements récents

- Ventes totales atteignant 69,1 millions \$, comparativement aux ventes de 72,3 millions \$ enregistrées au quatrième trimestre de 2023.
- Ventes tirées du secteur des enveloppes atteignant 48,8 millions \$, comparativement aux ventes de 50,6 millions \$ enregistrées au quatrième trimestre de 2023.
- Ventes tirées du secteur des emballages et des produits spécialisés atteignant 20,3 millions \$, comparativement aux ventes de 21,7 millions \$ enregistrées au cours de la même période de l'exercice précédent.
- Résultat net de 5,8 millions \$, comparativement à 0,7 million \$ au quatrième trimestre de 2023.
- Résultat net par action de 0,23 \$, comparativement à 0,03 \$ au quatrième trimestre de 2023.
- BAIIA ajusté<sup>2</sup> de 12,9 millions \$, soit 18,7 % des ventes, comparativement au BAIIA ajusté de 9,0 millions \$, soit 12,4 % des ventes, enregistré à la même période de l'exercice précédent.
- Flux de trésorerie disponibles totalisant 8,7 millions \$, comparativement à 15,1 millions \$ au quatrième trimestre de 2023.
- Le 19 février 2025, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,05 \$ par action ordinaire, payable le 4 avril 2025 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 20 mars 2025.

<sup>2</sup> Mesures ou ratios financiers non conformes aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

### 3.3 Faits saillants de la période de douze mois close le 31 décembre 2024

- Ventes totales atteignant 281,0 millions \$, comparativement aux ventes de 302,2 millions \$ enregistrées lors de l'exercice précédent.
- Ventes tirées du secteur des enveloppes atteignant 199,2 millions \$, comparativement aux ventes de 213,6 millions \$ enregistrées lors de l'exercice précédent.
- Ventes tirées du secteur des emballages et des produits spécialisés atteignant 81,9 millions \$, comparativement aux ventes de 88,6 millions \$ enregistrées en 2023.
- Charge de dépréciation d'actifs à long terme de 23,4 millions \$, principalement pour le goodwill et d'autres éléments d'actif du secteur des emballages et des produits spécialisés.
- Perte nette de 11,7 millions \$, comparativement au résultat net de 17,3 millions \$ enregistré en 2023.
- Perte nette par action de 0,47 \$, comparativement au résultat net par action de 0,67 \$ enregistré lors de l'exercice précédent.
- BAIIA ajusté<sup>3</sup> de 40,3 millions \$, soit 14,4 % des ventes, comparativement au BAIIA ajusté de 49,1 millions \$, soit 16,3 % des ventes, enregistré lors de l'exercice précédent.
- Flux de trésorerie disponibles totalisant 31,7 millions \$, comparativement à 40,0 millions \$ lors de l'exercice précédent.
- La Société procèdera à la vente de deux propriétés, dont la valeur comptable est de 9,0 millions \$ et la valeur estimative, de 57,0 millions \$.
- Rachat de 1 106 400 actions de la Société pour une contrepartie totale de 4,5 millions \$ en vertu du programme d'offre public de rachat dans le cours normal des activités (« OPR »).

### 4. MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Les mesures financières non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et peuvent donc ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés et ne doivent pas être considérées comme des alternatives aux mesures de la performance financière préparées conformément aux IFRS. La direction considère ces indicateurs comme des informations pouvant aider les investisseurs à évaluer la rentabilité de la Société et permettre une meilleure comparabilité des résultats d'une période à l'autre.

Ces mesures financières non conformes aux IFRS sont définies comme suit :

Mesure non conforme aux IFRS	Définition
BAIIA	<p>Le BAIIA représente le résultat avant frais de financement nets, impôt sur le résultat, amortissement des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation et des immobilisations incorporelles.</p> <p>La Société utilise le BAIIA pour évaluer son rendement. La direction estime que cette mesure non conforme aux IFRS permet aux utilisateurs de mieux comprendre les résultats d'exploitation de la Société.</p>
BAIIA ajusté	<p>Le BAIIA ajusté correspond au BAIIA qu'on a ajusté pour en retirer les éléments significatifs qui ne font pas partie du cours normal des activités. Ces éléments significatifs incluent le cas échéant, mais sans s'y limiter, la charge de dépréciation des actifs, les dépenses de restructuration, l'ajustement de valeur des stocks acquis et les frais liés à l'acquisition d'entreprises.</p> <p>La Société utilise le BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de ses activités, à l'exclusion des éléments qui ne font pas partie du cours normal des activités et/ou ne reflètent pas les dépenses d'exploitation de la Société et ne sont pas indicatifs de la performance opérationnelle de base de la Société. La direction estime que cette mesure non conforme aux IFRS permet aux utilisateurs de mieux comprendre les résultats d'exploitation de la Société et qu'elle augmente la transparence et la clarté des principaux résultats de la Société. Cette mesure permet aussi aux utilisateurs de mieux évaluer la rentabilité opérationnelle de la Société comparativement aux exercices précédents.</p>

<sup>3</sup> Mesures ou ratios financiers non conformes aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

Mesure non conforme aux IFRS	Définition
Marge du BAIIA ajusté	<p>La marge du BAIIA ajusté est un ratio exprimé en pourcentage et calculé en divisant le BAIIA ajusté par les ventes.</p> <p>La Société utilise la marge du BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de la Société, à l'exclusion des éléments qui ne font pas partie du cours normal des activités et/ou ne reflètent pas les dépenses d'exploitation de la Société et ne sont pas indicatifs de la performance opérationnelle de base de la Société. La direction estime que cette mesure non conforme aux IFRS permet aux utilisateurs de mieux comprendre les résultats de la Société et les tendances connexes.</p>
Résultat net ajusté	<p>Le résultat net ajusté correspond au résultat net dont les éléments significatifs énumérés dans la définition susmentionnée du BAIIA ajusté ont été retirés, net d'impôts.</p> <p>La Société utilise le résultat net ajusté pour évaluer le rendement et la rentabilité de la Société, sans l'effet des éléments qui ne font pas partie du cours normal des activités, et/ou ne reflètent pas les dépenses d'exploitation de la Société et ne sont pas indicatifs de la performance opérationnelle de base de la Société, net d'impôts. La direction croit que cette mesure non conforme aux IFRS fournit aux utilisateurs une autre façon d'évaluer les résultats de la Société, sans l'effet des éléments qui ne font pas partie du cours normal des activités ou qui ne reflètent pas la performance opérationnelle, ce qui est très utile pour évaluer les activités courantes et les tendances actuelles du rendement de la Société. La direction croit également que cette mesure non conforme aux IFRS permet aux utilisateurs de mieux comprendre les résultats de la Société et d'en améliorer la comparabilité d'une période à l'autre.</p>
Résultat net ajusté par action	<p>Le résultat net ajusté par action représente le résultat net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période concernée.</p> <p>La Société utilise le résultat net ajusté par action pour évaluer le rendement et la rentabilité de la Société, à l'exclusion des éléments qui ne font pas partie du cours normal des activités, net d'impôts, sur une base par action.</p>
Flux de trésorerie disponibles	<p>Cette mesure correspond aux flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation selon les états consolidés des flux de trésorerie, desquels ont été déduits les ajouts d'immobilisations corporelles et incorporelles, nets de cessions.</p> <p>La direction considère que les flux de trésorerie disponibles sont un bon indicateur de la santé financière et du rendement opérationnel de la Société, parce qu'ils indiquent le montant des liquidités disponibles pour gérer la croissance, pour rembourser la dette et pour réinvestir dans la Société. La direction considère que cette mesure utile offre aux investisseurs une perspective sur la capacité de la Société à générer des liquidités, après avoir effectué les dépenses en immobilisations nécessaires pour soutenir les activités de la Société et la création de valeur à long terme.</p>
Dette nette	<p>La dette nette représente la dette totale de la Société, déduction faite des frais de financement reportés et de la trésorerie.</p> <p>La Société utilise la dette nette comme un indicateur du niveau d'endettement et du levier financier de la Société, puisqu'elle représente le montant de la dette qui n'est pas couvert par les liquidités disponibles. La direction pense que les investisseurs pourraient tirer parti de l'utilisation de la dette nette pour déterminer le levier financier d'une entreprise.</p>
Ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté	<p>Le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté représente la dette nette divisée par le BAIIA ajusté des douze derniers mois (« DDM »).</p> <p>La direction utilise ce ratio pour surveiller le levier financier de la Société et elle estime que certains investisseurs se servent de ce ratio comme une mesure du levier financier.</p>

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS :

### Rapprochement du résultat net (perte nette) au BAIIA ajusté

(en milliers de dollars, à l'exception des marges)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2024	2023	2024	2023
<b>Résultat net (perte nette)</b>	<b>5 819</b>	<b>724</b>	<b>(11 743)</b>	<b>17 334</b>
Impôt sur le résultat (recouvrement)	1 814	(68)	2 797	6 002
Frais de financement nets	1 178	1 280	4 856	5 606
Amortissement des immobilisations corporelles	1 626	1 603	6 744	6 712
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	1 588	1 376	5 995	5 462
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 715	2 027	6 917	6 663
<b>BAIIA</b>	<b>13 740</b>	<b>6 942</b>	<b>15 666</b>	<b>47 779</b>
Subventions rétroactives liées à la COVID	—	—	—	(1 456)
Frais d'acquisition liés aux acquisitions d'entreprise	7	174	112	446
(Reprise sur dépréciation d'actifs) dépréciation d'actifs	—	—	23 412	—
(Recouvrement) dépenses de restructuration	(828)	1 870	1 297	2 272
Ajustement de valeur sur stocks acquis par le biais d'une acquisition d'entreprise	—	—	(54)	78
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>12 919</b>	<b>8 986</b>	<b>40 333</b>	<b>49 119</b>
<i>Marge de BAIIA ajusté (%)</i>	<i>18,7 %</i>	<i>12,4 %</i>	<i>14,4 %</i>	<i>16,3 %</i>

### Rapprochement du résultat net (de la perte nette) au résultat net ajusté et du résultat net (de la perte nette) par action au résultat net ajusté par action

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2024	2023	2024	2023
<b>Résultat net (perte nette)</b>	<b>5 819</b>	<b>724</b>	<b>(11 743)</b>	<b>17 334</b>
Ajustements, nets d'impôt				
Subventions rétroactives liées à la COVID	—	—	—	(1 068)
Frais d'acquisition liés aux acquisitions d'entreprise	5	129	83	329
(Reprise sur dépréciation d'actifs) dépréciation d'actifs	—	—	22 615	—
(Recouvrement) dépenses de restructuration	(613)	1 383	959	1 681
Ajustement de valeur sur stock acquis par le biais d'une acquisition d'entreprise	—	—	(40)	59
<b>Résultat net ajusté</b>	<b>5 211</b>	<b>2 236</b>	<b>11 874</b>	<b>18 335</b>
<b>Résultat net (perte nette) par action</b>	<b>0,23</b>	<b>0,03</b>	<b>(0,47)</b>	<b>0,67</b>
Ajustements, nets d'impôt, par action	(0,03)	0,06	0,95	0,05
<b>Résultat net ajusté par action</b>	<b>0,20</b>	<b>0,09</b>	<b>0,48</b>	<b>0,72</b>

## Rapprochement des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation aux flux de trésorerie disponibles

(en milliers de dollars)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2024	2023	2024	2023
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation</b>	<b>9 201</b>	<b>14 813</b>	<b>32 087</b>	<b>43 897</b>
Acquisitions d'immobilisations corporelles (nettes de cessions)	(487)	509	(275)	(3 576)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(38)	(210)	(114)	(352)
<b>Flux de trésorerie disponibles</b>	<b>8 676</b>	<b>15 112</b>	<b>31 698</b>	<b>39 969</b>

## Ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté

(en milliers de dollars, à l'exception des ratios)

	Au 31 décembre 2024	Au 31 décembre 2023
Dette totale	43 142	56 766
Frais de financement reportés	(159)	(256)
Trésorerie	(1 794)	(1 066)
<b>Dette nette</b>	<b>41 189</b>	<b>55 444</b>
BAIIA ajusté – TTM <sup>(1)</sup>	40 333	49 119
<b>Ratio dette nette sur BAIIA ajusté</b>	<b>1,0</b>	<b>1,1</b>

<sup>(1)</sup> Se reporter à la section « Résultats d'exploitation trimestriels sélectionnés » pour plus d'informations sur les résultats de chacun des huit derniers trimestres.

## 5. SURVOL

Supremex est un chef de file nord-américain dans la fabrication et la distribution d'enveloppes ainsi qu'un fournisseur de solutions d'emballage en plein essor. Supremex compte neuf installations manufacturières réparties dans quatre provinces au Canada et cinq installations manufacturières dans quatre états aux États-Unis, et emploie approximativement 900 personnes. Avec son vaste réseau, Supremex peut fabriquer et distribuer efficacement des produits d'enveloppe et d'emballage qui répondent aux exigences de grandes sociétés nationales et multinationales, d'entreprises de publipostage, de distributeurs, d'organismes publics, de PME et de fournisseurs de solutions.

La Société fabrique une vaste gamme d'enveloppes standards et personnalisées dans un éventail de styles, de formes et de couleurs, ce qui lui permet d'offrir à ses clients un haut degré de flexibilité et de personnalisation. Elle fabrique et distribue également une gamme diversifiée de produits d'emballage et de produits spécialisés, notamment des emballages en carton plat de qualité supérieure et des emballages destinés au commerce électronique. Les autres produits d'emballage et produits spécialisés comprennent les produits Conformer<sup>4</sup>, les étiquettes, les pochettes et chemises de disques, les sacs en polyéthylène pour les services de messagerie, les enveloppes à bulles et les produits d'expédition Enviro-logiX<sup>5</sup>.

### Information sectorielle

La Société exerce actuellement ses activités dans deux secteurs d'activité : la fabrication et la vente d'enveloppes ainsi que la fabrication et la vente de produits d'emballage et de produits spécialisés. Depuis bientôt cinquante ans, Supremex a développé une expertise clé dans le domaine des substrats de papier et de conversion, pour devenir l'un des plus importants fabricants et distributeurs d'enveloppes en Amérique du Nord. Il y a quelques années, la Société a procédé à la mise en œuvre d'une stratégie de croissance et de diversification dans les produits d'emballage et des produits spécialisés.

<sup>4</sup> Conformer® est une marque déposée de Conformer Products, Inc.

<sup>5</sup> Enviro-logiX® est une marque déposée d'Enviroligix Inc.

## **Le secteur Enveloppe**

La Société fabrique une vaste gamme d'enveloppes standards et personnalisées dans un éventail de styles, de formes et de couleurs, ce qui lui permet d'offrir à ses clients un haut degré de flexibilité et de personnalisation. Ces produits sont conçus pour répondre aux exigences des grandes sociétés nationales et multinationales, des entreprises de publipostage, des distributeurs, des organismes publics, des PME et des fournisseurs de solutions.

## **Le secteur Emballage et produits spécialisés**

La Société fabrique et distribue également une gamme diversifiée de solutions d'emballage et de produits spécialisés, y compris, des emballages en carton plat de haute qualité, des solutions d'emballage destinées au commerce électronique, des pochettes et chemises de disques, ainsi que des étiquettes. L'offre d'emballages en carton plat s'adresse principalement aux entreprises des marchés de la santé, des produits de beauté, de l'industrie pharmaceutique et de l'alimentation à domicile. Les solutions d'emballage pour le commerce électronique sont respectueuses de l'environnement et sont conçues et fabriquées de manière à ce que les marchands en ligne qui les utilisent puissent optimiser leurs expéditions et réduire le suremballage. L'offre d'étiquettes est principalement destinée aux clients existants des secteurs des enveloppes et des solutions d'emballage de la Société avec des solutions d'étiquettes complémentaires. Les étiquettes font également partie intégrante de l'offre de produits destinés aux clients des industries de la santé, des produits de beauté et de l'industrie pharmaceutique. Les autres solutions d'emballage et produits spécialisés comprennent les produits Conformer<sup>®6</sup>, les sacs en polyéthylène pour les services de messagerie, les enveloppes à bulles et les produits d'expédition Enviro-logiX<sup>®7</sup>.

## **6. STRATÉGIE**

Au cours de la dernière décennie, Supremex a poursuivi une stratégie de diversification en trois volets pour soutenir la croissance de ses ventes et de sa rentabilité. Tout d'abord, la Société a consolidé sa position de chef de file sur le marché canadien des enveloppes en y renforçant sa présence grâce à l'affectation de ses capacités de production et à des acquisitions dans l'Ouest et l'Est du Canada. Ensuite, Supremex a tiré parti d'occasions de croissance sur le marché américain des enveloppes en utilisant le surplus de capacité de production de ses usines canadiennes, et au moyen d'acquisitions conclues dans le Nord-Est et le Midwest des États-Unis. Enfin, Supremex a développé méthodiquement ses capacités de production de produits d'emballage, principalement au moyen d'acquisitions, dans le but d'atteindre une masse critique de cet attrayant marché en plein croissance, notamment dans les marchés à valeur ajoutée que sont les boîtes pliantes, les emballages destinés au commerce électronique et les étiquettes.

L'essor du commerce électronique et les changements de comportement des consommateurs ont été des moteurs de croissance importants pour les marchés des solutions d'emballage, des étiquettes et des produits spécialisés. Dès 2017, Supremex a posé les fondations de sa plateforme de produits d'emballage en faisant l'acquisition de deux importants manufacturiers de solutions d'emballage en carton plat et d'une entreprise complémentaire spécialisée dans la fabrication d'étiquettes dans la province de Québec. En 2021, Supremex a conclu sa première acquisition dans le secteur américain des produits d'emballage avec l'achat de Vista Graphic Communications, LLC (« Vista »), un fournisseur de services d'impression et d'emballages en carton plat établi en Indiana. En 2023, la Société a augmenté la masse critique à son secteur Emballage et produits spécialisés au Québec, en faisant l'acquisition de Impression Paragraph Inc. (« Paragraph ») et Graf-Pak Inc. (« Graf-Pak »).

La stratégie de Supremex consiste à tirer parti de ses capacités, de son savoir-faire et de ses flux de trésorerie dans le secteur Enveloppe pour financer le pivotement de ses activités vers les produits d'emballage et les produits spécialisés. L'objectif de la Société est de parvenir, avec le temps, à une répartition égale de ses ventes entre les produits d'enveloppes et les produits d'emballage. Supremex prévoit de réaliser d'autres acquisitions stratégiques.

---

<sup>6</sup> Conformer<sup>®</sup> est une marque déposée de Conformer Products, Inc.

<sup>7</sup> Enviro-logiX<sup>®</sup> est une marque déposée d'Envirologix Inc.

Le tableau suivant présente l'évolution des ventes de Supremex dans les produits d'emballage et les produits spécialisés sur la période 2017-2024.

### % Ventes des produits d'emballage et des produits spécialisés

(en milliers de dollars, à l'exception des %)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Ventes des produits d'emballage et des produits spécialisés	34 600	56 886	54 546	58 104	69 235	72 149	88 621	81 871
Ventes totales	179 072	195 087	191 669	204 604	226 430	272 467	302 187	281 035
<b>% des ventes</b>	<b>19,3 %</b>	<b>29,2 %</b>	<b>28,5 %</b>	<b>28,4 %</b>	<b>30,6 %</b>	<b>26,5 %</b>	<b>29,3 %</b>	<b>29,1 %</b>

## 7. PERSPECTIVES

Suite à des conditions de marché difficiles pour 2023 et 2024, la demande pour les produits de la Société revient progressivement aux tendances historiques, bien que la reprise du marché prenne plus de temps que prévu. Alors qu'elle poursuit son expansion sur le vaste marché fragmenté des enveloppes aux États-Unis, Supremex sera de plus en plus soumise à des pressions concurrentielles, mais la Société comptera sur sa solide réputation et sa portée géographique pour stimuler les ventes, tout en s'efforçant d'exercer un contrôle proactif de ses dépenses.

La Société continue de se concentrer sur l'optimisation de l'efficacité opérationnelle, de la productivité et de l'utilisation de la capacité dans l'ensemble de son réseau, ainsi que sur l'exploitation de toutes les synergies de ventes et de coûts provenant des récentes acquisitions d'entreprises. À cet égard, les initiatives annoncées en juillet 2024 pour le secteur Enveloppe devraient se traduire par des économies annuelles de plus de 2,0 millions \$, une fois que toutes ces mesures auront été mises en place, tandis que les initiatives annoncées en octobre 2023 pour le secteur Emballage et produits spécialisés devraient se traduire par des économies annuelles d'environ 1,5 million \$ une fois toutes les mesures mises en œuvre.

En ce qui concerne le déploiement de capitaux, la Société poursuivra sa recherche d'acquisitions stratégiques, principalement dans le secteur Emballage et produits spécialisés, tout en continuant de procurer un rendement à ses actionnaires.

## 8. TAUX DE CONVERSION DE DEVISES

Le tableau suivant présente les taux de change moyens et les taux de change en vigueur à la clôture applicables aux périodes de trois et douze mois closes le 31 décembre 2024 et 2023. Les taux moyens sont utilisés pour convertir les ventes et les dépenses pour les périodes mentionnées, tandis que les taux de clôture sont utilisés pour la conversion des éléments d'actif et de passif des établissements étrangers ainsi que des éléments d'actif et de passif monétaires des établissements canadiens libellés en dollars américains.

### Taux USD/CAD

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2024	2023	2024	2023
Moyen USD	1,399	1,362	1,370	1,350
Clôture USD	1,439	1,323	1,439	1,323

## 9. SOMMAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

### 9.1 Sommaire de l'information financière

#### Principales informations financières consolidées

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2024	2023	2024	2023
<b>Ventes</b>	<b>69 075</b>	<b>72 301</b>	<b>281 035</b>	<b>302 187</b>
Charges d'exploitation	48 496	54 271	201 588	214 147
Frais de vente et d'administration	7 663	9 191	39 158	38 244
<b>Résultat d'exploitation avant amortissement et autres items</b>	<b>12 916</b>	<b>8 839</b>	<b>40 289</b>	<b>49 796</b>
Amortissement des immobilisations corporelles	1 626	1 603	6 744	6 712
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	1 588	1 376	5 995	5 462
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 715	2 027	6 917	6 663
Dépréciation d'actifs	—	—	23 412	—
(Recouvrement) dépenses de restructuration	(828)	1 870	1 297	2 272
Perte (gain) sur cession d'immobilisations corporelles	4	27	14	(255)
<b>Résultat (pertes) d'exploitation</b>	<b>8 811</b>	<b>1 936</b>	<b>(4 090)</b>	<b>28 942</b>
Frais de financement nets	1 178	1 280	4 856	5 606
<b>Résultat (perte) avant impôt sur le résultat</b>	<b>7 633</b>	<b>656</b>	<b>(8 946)</b>	<b>23 336</b>
Impôt sur le résultat (recouvrement)	1 814	(68)	2 797	6 002
<b>Résultat net (perte nette)</b>	<b>5 819</b>	<b>724</b>	<b>(11 743)</b>	<b>17 334</b>
Résultat (perte) net(te) de base et dilué par action	0,23	0,03	(0,47)	0,67
Dividende déclaré par action	0,050	0,035	0,170	0,140

#### Information sur les ventes

(en milliers de dollars, à l'exception des %)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2024	2023	2024	2023
<b>Enveloppes</b>	<b>48 797</b>	<b>50 571</b>	<b>199 164</b>	<b>213 566</b>
Variation de volume	0,5 %	(15,2 %)	(1,3 %)	(12,3 %)
Variation du prix de vente moyen	(4,0 %)	(1,7 %)	(5,5 %)	21,6 %
<b>Variation totale</b>	<b>(3,5 %)</b>	<b>(16,7 %)</b>	<b>(6,7 %)</b>	<b>6,6 %</b>
<b>Emballage et produits spécialisés</b>	<b>20 278</b>	<b>21 730</b>	<b>81 871</b>	<b>88 621</b>
<b>Variation totale</b>	<b>(6,7 %)</b>	<b>20,2 %</b>	<b>(7,6 %)</b>	<b>22,8 %</b>
<b>Total des ventes</b>	<b>69 075</b>	<b>72 301</b>	<b>281 035</b>	<b>302 187</b>
<b>Variation des ventes</b>	<b>(4,5 %)</b>	<b>(8,2 %)</b>	<b>(7,0 %)</b>	<b>10,9 %</b>

## Information sectorielle

(en milliers de dollars, à l'exception des %)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2024	2023	2024	2023
<b>Ventes par secteur</b>				
Enveloppe	48 797	50 571	199 164	213 566
Emballage et produits spécialisés	20 278	21 730	81 871	88 621
<b>Total des ventes</b>	<b>69 075</b>	<b>72 301</b>	<b>281 035</b>	<b>302 187</b>
<b>BAIIA ajusté<sup>(1)</sup> par secteur</b>				
Enveloppe	9 170	8 711	36 013	45 146
% des ventes du secteur	18,8 %	17,2 %	18,1 %	21,1 %
Emballage et produits spécialisés	2 358	1 318	8 774	8 542
% des ventes du secteur	11,6 %	6,1 %	10,7 %	9,6 %
Charges corporatives et autres charges non allouées	1 391	(1 043)	(4 454)	(4 569)
<b>BAIIA ajusté<sup>(1)</sup> total</b>	<b>12 919</b>	<b>8 986</b>	<b>40 333</b>	<b>49 119</b>
% du total des ventes	18,7 %	12,4 %	14,4 %	16,3 %

<sup>(1)</sup> Mesures ou ratios financiers non conformes aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

## 10. ANALYSE DES RÉSULTATS

### 10.1 Résultats de la période de trois mois close le 31 décembre 2024

#### Ventes

Les ventes totales pour la période de trois mois close le 31 décembre 2024 se sont établies à 69,1 millions \$, ce qui représente une baisse de 3,2 millions \$, ou 4,5 %, comparativement aux ventes totales enregistrées au même trimestre de 2023.

#### Secteur Enveloppe

Les ventes d'enveloppes se sont établies à 48,8 millions \$, soit une baisse comparativement aux ventes de 50,6 millions \$ enregistrées au même trimestre de 2023. Cette diminution reflète une baisse de 4,0 % des prix de vente moyens par rapport à ceux du quatrième trimestre de l'exercice précédent, qui est principalement attribuable à un portefeuille de produits et à une composition de la clientèle moins favorables dans les marchés américains et canadiens. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par une augmentation de 0,5 % du nombre d'unités vendues, cette hausse étant le reflet de l'apport généré par l'acquisition des actifs de Forest Envelope Group (« Forest Envelope ») et d'un effet de change favorable. Les ventes d'enveloppes représentaient 70,6 % de l'ensemble des ventes de la Société pour le trimestre, comparativement à 69,9 % pour la même période de l'exercice précédent.

#### Secteur Emballage et produits spécialisés

Les ventes d'emballages et de produits spécialisés se sont établies à 20,3 millions \$, soit une baisse comparativement aux ventes de 21,7 millions \$ enregistrées au cours du même trimestre de 2023. Cette diminution, qui reflète une baisse des ventes, a été atténuée en partie par une hausse de la demande d'emballages destinés au commerce électronique, alors que la demande dans certains secteurs d'activité, plus étroitement reliée aux conditions économiques, s'est stabilisée par comparaison à l'exercice précédent. Les ventes d'emballages et de produits spécialisés représentaient 29,4 % de l'ensemble des ventes de la Société pour le trimestre, comparativement à 30,1 % pour la même période de l'exercice précédent.

## **Charges d'exploitation**

Pour la période de trois mois close le 31 décembre 2024, les charges d'exploitation étaient de 48,5 millions \$, comparativement à 54,3 millions \$ pour la même période de 2023. Cette baisse de 5,8 millions \$, ou 10,6 %, est principalement attribuable aux gains d'efficacité résultant de la mise en œuvre des mesures d'optimisation, celles du secteur Enveloppe, annoncées en juillet 2024, et celles du secteur Emballage et produits spécialisés, annoncées en octobre 2023, ainsi qu'aux avantages tirés des mesures d'optimisation de l'approvisionnement et à une diminution des charges d'exploitation liée à une baisse du volume des ventes. Exprimées en pourcentage des ventes, les charges d'exploitation ont diminué et se sont établies à 70,2 %, comparativement à 75,1 % pour la même période de 2023.

## **Frais de vente et d'administration**

Les frais de vente et d'administration ont totalisé 7,7 millions \$ au quatrième trimestre de 2024, comparativement à 9,2 millions \$ pour la même période de 2023. Cette baisse de 1,5 million \$, ou 16,6 %, reflète principalement un gain de change, une diminution des charges de rémunération liées aux unités d'actions différées (« UAD ») et aux unités d'actions liées au rendement (« UAR ») ainsi qu'une diminution de la rémunération en fonction des résultats. Ces facteurs ont cependant été atténués en partie par une augmentation des provisions.

## **BAIIA<sup>8</sup> et BAIIA ajusté<sup>8</sup>**

Le BAIIA s'est établi à 13,7 millions \$, une augmentation comparativement à 6,9 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent. Cette augmentation de 6,8 millions \$ comprend des dépenses de restructuration inférieures de 2,7 millions \$. Le BAIIA ajusté s'est établi à 12,9 millions \$, une augmentation comparativement à 9,0 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2023. Cette augmentation, qui s'explique par une diminution des charges d'exploitation et des frais de vente et d'administration, a été contrebalancée en partie par la diminution des ventes décrite précédemment. La marge de BAIIA ajusté a augmenté pour s'établir à 18,7 % des ventes, comparativement à 12,4 % pour le même trimestre de 2023.

### *Secteur Enveloppe*

Le BAIIA ajusté s'est établi à 9,2 millions \$, une augmentation comparativement à 8,7 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2023. Cette augmentation s'explique principalement par les avantages tirés de la mise en œuvre des mesures d'optimisation annoncées en juillet 2024 et des mesures d'optimisation de l'approvisionnement. Exprimé en pourcentage des ventes sectorielles, le BAIIA ajusté provenant du secteur Enveloppe a atteint 18,8 %, comparativement à 17,2 % pour la même période de 2023.

### *Secteur Emballage et produits spécialisés*

Le BAIIA ajusté s'est établi à 2,4 millions \$, une augmentation comparativement à 1,3 million \$ pour le quatrième trimestre de 2023. Cette augmentation est principalement attribuable aux gains d'efficacité résultant de la mise en œuvre des mesures d'optimisation annoncées en octobre 2023 et des mesures d'optimisation de l'approvisionnement. Exprimé en pourcentage des ventes sectorielles, le BAIIA ajusté provenant du secteur Emballage et produits spécialisés a atteint 11,6 %, comparativement à 6,1 % pour la même période de 2023.

### *Charges corporatives et autres (recouvrements) charges non alloués*

Les charges corporatives et autres recouvrements non alloués se sont élevés à 1,4 million \$ au quatrième trimestre de 2024, par opposition à des charges de 1,0 million \$ enregistrées au quatrième trimestre de 2023. Cette variation reflète principalement un gain de change provenant de la réévaluation des créances clients étrangères ainsi qu'un ajustement favorable lié aux UAD et aux UAR, enregistré au cours de cette même période, en raison des différentes fluctuations du cours des actions durant le trimestre comparativement à l'exercice précédent.

---

<sup>8</sup> Mesures ou ratios financiers non conformes aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

## **Amortissement**

La charge d'amortissement totale pour la période de trois mois close le 31 décembre 2024 s'est élevée à 4,9 millions \$, comparativement à 5,0 millions \$ pour le même trimestre de 2023. Cette variation reflète une baisse de l'amortissement des immobilisations incorporelles, qui a été contrebalancée en partie par une augmentation de l'amortissement des actifs au titre du droit d'utilisation.

## **Recouvrement de restructuration**

En 2024, la direction a annoncé des initiatives d'optimisation de ses activités du secteur Enveloppe, en vue d'améliorer les coûts et, de manière globale, l'efficacité et la productivité, ainsi que de réaliser des synergies. Ces initiatives, qui devaient être terminées à la fin de 2024, devraient entraîner des dépenses de restructuration de 2,1 millions \$. Les coûts de déménagement associés aux activités courantes de la Société ont été retardés et reportés au début de 2025. Par conséquent, des coûts de déménagement et d'assemblage de 0,8 million \$ ont été annulés dans la période de trois mois close le 31 décembre 2024. Ces coûts seront comptabilisés lors du prochain exercice, à mesure qu'ils seront engagés. Au cours de la période de trois mois close le 31 décembre 2023, la Société a engagé des dépenses de restructuration de 1,9 million \$, qui étaient pour la plupart liées aux mesures d'optimisation du secteur Emballage et produits spécialisés, annoncées en octobre 2023.

## **Frais de financement nets**

Les frais de financement nets pour la période de trois mois close le 31 décembre 2024 se sont établis à 1,2 million \$, en baisse comparativement à 1,3 million \$ pour le même trimestre de l'exercice précédent. Cette variation reflète une baisse de l'endettement comparativement à la même période de l'exercice précédent.

## **Résultat avant impôt sur le résultat**

À la suite des variations des ventes et des charges décrites précédemment, le résultat avant impôt sur le résultat s'est établi à 7,6 millions \$, ou 11,1 % des ventes, pour la période de trois mois close le 31 décembre 2024, comparativement à 0,7 million \$, ou 0,9 % des ventes, pour la même période de 2023.

## **Impôt sur le résultat (recouvrement)**

Pour la période de trois mois close le 31 décembre 2024, la Société a comptabilisé une charge d'impôt sur le résultat de 1,8 million \$, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 23,8 %, par opposition à un recouvrement d'impôt de 0,1 million \$, soit un taux d'imposition effectif de (10,4 %), comptabilisé au même trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation en dollars absolus est attribuable à une augmentation du résultat avant impôt sur le résultat pour la période considérée.

## **Résultat net, résultat net ajusté, résultat net par action et résultat net ajusté par action<sup>9</sup>**

Pour la période de trois mois close le 31 décembre 2024, le résultat net a atteint 5,8 millions \$, ou 0,23 \$ par action, comparativement à 0,7 million \$, ou 0,03 \$ par action, pour le même trimestre de l'exercice précédent.

Pour la période de trois mois close le 31 décembre 2024, le résultat net ajusté a atteint 5,2 millions \$, ou 0,20 \$ par action, comparativement à 2,2 millions \$, ou 0,09 \$ par action, pour le même trimestre de 2023.

## **Autres éléments du résultat global**

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations au titre des prestations constituées était de 4,8 % au 31 décembre 2024, comparativement à 4,7 % au 30 septembre 2024. Cette variation, combinée à un rendement moins élevé que prévu des actifs, s'est traduite par une perte actuarielle nette de 0,3 million \$ au quatrième trimestre de 2024.

<sup>9</sup> Mesures ou ratios financiers non conformes aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

## **10.2 Résultats de la période de douze mois close le 31 décembre 2024**

### **Ventes**

Les ventes totales pour la période de douze mois close le 31 décembre 2024 se sont établies à 281,0 millions \$, ce qui représente une baisse de 21,2 millions \$, ou 7,0 %, comparativement aux ventes totales enregistrées pour la même période de 2023.

#### *Secteur Enveloppe*

Les ventes d'enveloppes se sont établies à 199,2 millions \$, soit une baisse comparativement aux ventes de 213,6 millions \$ enregistrées lors de l'exercice précédent, alors que la Société a connu un premier trimestre record en 2023, ayant profité de ventes favorables en raison de sa capacité à tirer parti des situations survenues dans la chaîne d'approvisionnement en 2022. Cette variation des ventes est le reflet d'une baisse de 5,5 % des prix de vente moyens comparativement à l'exercice précédent, attribuable principalement à un portefeuille de produits et à une composition de la clientèle moins favorables dans les marchés américains et canadiens, et d'une diminution de 1,3 % du nombre d'unités vendues. Ces facteurs ont toutefois été atténués en partie par l'apport généré par l'acquisition de Forest Envelope et par un effet de change favorable. Les ventes d'enveloppes représentaient 70,9 % des ventes de la Société pour la période, comparativement à 70,7 % pour l'exercice précédent.

#### *Secteur Emballage et produits spécialisés*

Les ventes d'emballages et de produits spécialisés se sont établies à 81,9 millions \$, soit une baisse comparativement aux ventes de 88,6 millions \$ enregistrées en 2023. Cette diminution reflète une baisse des ventes ainsi qu'une diminution de la demande dans certains secteurs d'activité, plus étroitement reliée aux conditions économiques, durant la première moitié de l'exercice. Ces facteurs ont été atténués en partie par une hausse de la demande d'emballages destinés au commerce électronique. Les ventes tirées des emballages et des produits spécialisés représentaient 29,1 % des ventes de la Société pour l'exercice 2024, comparativement à 29,3 % des ventes pour l'exercice 2023.

### **Charges d'exploitation**

Les charges d'exploitation pour la période de douze mois close le 31 décembre 2024 étaient de 201,6 millions \$, comparativement à 214,1 millions \$ pour la même période de 2023. Cette baisse de 12,6 millions \$, ou 5,9 %, est principalement attribuable à la mise en œuvre des mesures d'optimisation annoncées, aux avantages tirés des mesures d'optimisation de l'approvisionnement et à une diminution des charges d'exploitation liée à une baisse du volume des ventes. Exprimées en pourcentage des ventes, les charges d'exploitation se sont établies à 71,7 %, comparativement à 70,9 % pour la même période de 2023.

### **Frais de vente et d'administration**

Les frais de vente et d'administration ont totalisé 39,2 millions \$ pour la période de douze mois close le 31 décembre 2024, comparativement à 38,2 millions \$ pour la même période de 2023. Cette augmentation de 0,9 million \$, ou 2,4 %, reflète une hausse des salaires et des avantages, une augmentation des charges de rémunération associée aux UAD et aux UAR ainsi qu'une augmentation des provisions. Ces facteurs ont cependant été contrebalancés en partie par un gain de change et par une diminution de la rémunération en fonction des résultats.

## **BAIIA<sup>10</sup> et BAIIA ajusté<sup>10</sup>**

Pour la période de douze mois close le 31 décembre 2024, le BAIIA s'est établi à 15,6 millions \$, comparativement à un BAIIA de 47,8 millions \$ pour la même période de 2023. Cette variation s'explique principalement par une charge de dépréciation des actifs enregistrée au troisième trimestre de 2024, ainsi qu'à des frais de restructuration inférieurs de 1,0 million \$. Le BAIIA ajusté a atteint 40,3 millions \$ pour la période de douze mois close le 31 décembre 2024, comparativement à un BAIIA ajusté de 49,1 millions \$ pour l'exercice précédent. Cette baisse est attribuable à une diminution des ventes et des charges d'exploitation, qui a été contrebalancée en partie par l'augmentation des frais de vente et d'administration décrite précédemment. La marge de BAIIA ajusté s'est établie à 14,4 % des ventes, comparativement à 16,3 % des ventes pour la même période de 2023.

### *Secteur Enveloppe*

Le BAIIA ajusté s'est établi à 36,0 millions \$, en baisse comparativement à 45,1 millions \$ pour l'exercice précédent. Cette baisse reflète, d'une part, une diminution des ventes liée à une baisse des prix de vente moyens ainsi que l'effet d'un plus faible volume de ventes sur l'absorption des frais fixes et, d'autre part, un premier trimestre record en 2023, la Société ayant profité de ventes favorables en raison de sa capacité à tirer parti des situations survenues dans la chaîne d'approvisionnement en 2022. Ces facteurs ont cependant été atténués en partie par les avantages tirés des mesures d'optimisation et par la mise en œuvre des mesures d'optimisation de la chaîne d'approvisionnement vers la fin de l'exercice. Exprimé en pourcentage des ventes sectorielles, le BAIIA ajusté provenant du secteur des enveloppes a atteint 18,1 %, en baisse comparativement à 21,1 % pour la même période de 2023.

### *Secteur Emballage et produits spécialisés*

Le BAIIA ajusté s'est établi à 8,8 millions \$, en hausse comparativement à 8,5 millions \$ pour la même période de 2023. Cette augmentation résulte des avantages tirés des mesures d'optimisation mises en œuvre dans les divers secteurs d'activité et dans l'approvisionnement, ceux-ci ayant toutefois été atténués par une baisse de la demande dans certains secteurs d'activité, plus étroitement reliée aux conditions économiques, durant la première moitié de l'exercice, qui a eu une incidence négative sur l'absorption des frais fixes. Exprimé en pourcentage des ventes sectorielles, le BAIIA ajusté provenant du secteur Emballage et produits spécialisés a atteint 10,7 %, comparativement à 9,6 % pour la même période de 2023.

### *Charges corporatives et autres charges non allouées*

Les charges corporatives et autres charges non allouées se sont élevées à 4,5 millions \$, comparativement à 4,6 millions \$ pour l'exercice 2023, alors que le gain de change enregistré provenant de la réévaluation des créances clients étrangères a été contrebalancé par un ajustement défavorable de la valeur de marché des UAD et des UAR et que les avantages d'une subvention rétroactive liée à la COVID-19 pour les activités américaines avaient été enregistrés en 2023.

## **Amortissement**

La charge d'amortissement totale pour la période de douze mois close le 31 décembre 2024 s'est élevée à 19,7 millions \$, comparativement à 18,8 millions \$ pour la même période de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation de l'amortissement des actifs au titre du droit d'utilisation, en raison de l'ajout de nouveaux contrats de location conclus en 2024, et d'une hausse de l'amortissement des immobilisations incorporelles.

## **Dépréciation des actifs**

Au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2024, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation des actifs de 23,4 millions \$, liée à certains actifs à long terme, principalement pour déprécier la valeur du goodwill et celle de certaines immobilisations corporelles et incorporelles en lien avec le secteur Emballage et produits spécialisés.

---

<sup>10</sup> Mesures ou ratios financiers non conformes aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

### **Dépenses de restructuration**

En 2024, la direction a mis en œuvre des initiatives d'optimisation de ses activités du secteur Enveloppe, en vue d'améliorer les coûts et, de manière globale, l'efficacité et la productivité, ainsi que de réaliser des synergies. Les dépenses de restructuration associées à ces initiatives, d'un montant de 2,1 millions \$, devraient être engagées sur deux exercices financiers. Au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2024, sur les dépenses de restructuration estimées à 2,1 millions \$, des dépenses de 1,3 million \$ ont été engagées; le reste des dépenses de restructuration prévues, d'un montant de 0,8 million \$, qui sont associées aux activités d'exploitation courantes de la Société, devraient être engagées au cours du premier trimestre de 2025. Les dépenses de restructuration de 2,3 millions \$ comptabilisées lors de l'exercice précédent étaient principalement liées aux initiatives mises en œuvre dans le secteur Emballage et produits spécialisés pour améliorer l'efficacité opérationnelle et réaliser des synergies.

### **Frais de financement nets**

Les frais de financement nets pour la période de douze mois close le 31 décembre 2024 se sont établis à 4,9 millions \$, en baisse comparativement à 5,6 millions \$ pour la même période de l'exercice précédent. Cette variation reflète une baisse de l'endettement comparativement à la même période de 2023.

### **(Perte) résultat avant impôt sur le résultat**

À la suite des variations des ventes et des charges d'exploitation décrites précédemment, la perte avant impôt sur le résultat s'est établie à 8,9 millions \$ pour la période de douze mois close le 31 décembre 2024, comparativement au résultat avant impôt sur le résultat de 23,3 millions \$ pour la même période de 2023.

### **Impôt sur le résultat**

L'impôt sur le résultat a atteint 2,8 millions \$ pour la période de douze mois close le 31 décembre 2024, comparativement à 6,0 millions \$ pour la même période de l'exercice précédent. La diminution en dollars absolus est attribuable à une perte avant impôt sur le résultat pour la période considérée, par opposition à un résultat avant impôt sur le résultat lors de l'exercice précédent.

### **(Perte nette) résultat net, résultat net ajusté, (perte nette) résultat net par action et résultat net ajusté par action<sup>11</sup>**

La perte nette pour la période de douze mois close le 31 décembre 2024 a atteint 11,7 millions \$, soit une perte nette par action de 0,47 \$, comparativement à un résultat net de 17,3 millions \$, soit un résultat net par action de 0,67 \$, pour la même période de 2023.

Le résultat net ajusté pour la période de douze mois close le 31 décembre 2024 a atteint 11,9 millions \$, soit un résultat net ajusté par action de 0,48 \$, comparativement à 18,3 millions \$, soit un résultat net ajusté par action de 0,72 \$, pour la même période de 2023.

### **Autres éléments du résultat global**

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations au titre des prestations constituées était de 4,8 % au 31 décembre 2024, comparativement à 4,7 % au 31 décembre 2023. Cette variation, combinée à un rendement moins élevé que prévu des actifs, s'est traduite par une perte actuarielle nette de 0,5 million \$ pour la période de douze mois close le 31 décembre 2024.

---

<sup>11</sup> Mesures ou ratios financiers non conformes aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

### 10.3 Revenus géographiques et diversification des actifs

#### Ventes par région géographique

(en milliers de dollars)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2024	2023	2024	2023
Canada	38 296	41 012	150 369	174 037
États-Unis	30 779	31 289	130 666	128 150
<b>Ventes totales</b>	<b>69 075</b>	<b>72 301</b>	<b>281 035</b>	<b>302 187</b>

Pour la période de trois mois close le 31 décembre 2024, les ventes de la Société, se sont élevées à 38,3 millions \$ au Canada, comparativement à 41,0 millions \$ pour la même période en 2023. Aux États-Unis, les ventes de la Société se sont élevées à 30,8 millions \$, comparativement à 31,3 millions \$ pour la même période en 2023. La diminution d'une année à l'autre reflète un volume plus faible d'unités d'enveloppe vendues et des ventes inférieures du secteur Emballage et produits spécialisés.

Pour la période de douze mois close le 31 décembre 2024, les ventes de la Société se sont élevées à 150,4 millions \$ au Canada, en diminution comparativement à 174,0 millions \$ pour la même période en 2023, principalement dû à un volume inférieur d'enveloppes et des ventes inférieures du secteur Emballage et produits spécialisés. Aux États-Unis, les ventes de la Société se sont élevées à 130,7 millions \$, en augmentation comparativement à 128,2 millions \$ pour la même période en 2023.

Au 31 décembre 2024, les actifs non courants de la Société totalisaient 108,9 millions \$ au Canada et 50,9 millions \$ aux États-Unis, comparativement à 141,0 millions \$ au Canada et 50,3 millions \$ aux États-Unis en date du 31 décembre 2023.

### 11. SOMMAIRE DES RÉSULTATS – INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE SÉLECTIONNÉE

Compte tenu de la diversification des marchés finaux et de la portée géographique élargie de Supremex, la demande de produits est moins sujette aux variations saisonnières que les années précédentes. Dans le secteur Enveloppe, la demande liée aux factures et aux relevés est stable tout au long de l'année. Entretemps, alors qu'en matière de publicité et d'envois postaux, la demande fluctue selon les caractéristiques saisonnières, les envois publicitaires et postaux étant légèrement plus élevés durant les mois d'automne et d'hiver en raison d'événements particuliers (rentrée scolaire, campagnes de financement, temps des Fêtes, période des impôts). L'expansion de la Société dans le secteur Emballage et produits spécialisés génère une demande plus stable tout au long de l'année et seule une petite partie de la gamme de produits de Supremex, principalement les solutions d'emballage destinées au commerce électronique, est sujette à la tendance saisonnière du temps des Fêtes.

Le tableau suivant présente certains renseignements financiers pour les huit derniers trimestres de la Société.

#### Sommaire des résultats d'exploitation trimestriels de la Société

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	31 déc. 2024	30 sept. 2024	30 juin 2024	31 mars 2024	31 déc. 2023	30 sept. 2023	30 juin 2023	31 mars 2023
Enveloppe	48 797	47 475	49 466	53 426	50 571	49 292	49 247	64 455
Emballage	20 278	21 880	19 871	19 842	21 730	20 506	22 419	23 967
<b>Total des ventes</b>	<b>69 075</b>	<b>69 355</b>	<b>69 337</b>	<b>73 268</b>	<b>72 301</b>	<b>69 798</b>	<b>71 666</b>	<b>88 422</b>
BAlIA ajusté <sup>(1)</sup>	12 919	7 933	8 998	10 483	8 986	11 730	9 562	18 841
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	7 633	(23 839)	2 611	4 649	656	6 816	2 963	12 901
Résultat net (perte nette)	5 819	(23 038)	1 980	3 496	724	5 001	2 113	9 496
Résultat net (perte nette) par action	0,23	(0,92)	0,08	0,14	0,03	0,19	0,08	0,37
Résultat net ajusté <sup>(1)</sup>	5 211	1 044	2 105	3 514	2 236	4 049	2 270	9 780
Résultat net ajusté <sup>(1)</sup> par action	0,20	0,05	0,08	0,14	0,09	0,16	0,09	0,38

<sup>(1)</sup> Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

## 12. RAPPROCHEMENT DU BAIIA, DU BAIIA AJUSTÉ ET DU RÉSULTAT NET (DE LA PERTE NETTE) AJUSTÉ(E) À LA MESURE IFRS LA PLUS DIRECTEMENT COMPARABLE

### Rapprochement du BAIIA et du BAIIA ajusté pour les huit derniers trimestres

(en milliers de dollars, à l'exception des montants des marges)

	31 déc. 2024	30 sept. 2024	30 juin 2024	31 mars 2024	31 déc. 2023	30 sept. 2023	30 juin 2023	31 mars 2023
<b>Résultat net (perte nette)</b>	<b>5 819</b>	<b>(23 038)</b>	<b>1 980</b>	<b>3 496</b>	<b>724</b>	<b>5 001</b>	<b>2 113</b>	<b>9 496</b>
Impôt sur le résultat (recouvrement)	1 814	(801)	631	1 153	(68)	1 815	850	3 405
Frais de financement nets	1 178	1 270	1 294	1 114	1 280	1 348	1 508	1 470
Amortissement des immobilisations corporelles	1 626	1 755	1 730	1 633	1 603	1 839	1 722	1 548
Amortissement des actifs au droits d'utilisation	1 588	1 575	1 478	1 354	1 376	1 361	1 380	1 345
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 715	1 777	1 716	1 709	2 027	1 666	1 777	1 193
<b>BAIIA</b>	<b>13 740</b>	<b>(17 462)</b>	<b>8 829</b>	<b>10 459</b>	<b>6 942</b>	<b>13 030</b>	<b>9 350</b>	<b>18 457</b>
Subventions liées à la COVID	—	—	—	—	—	(1 456)	—	—
Frais d'acquisition liés aux acquisitions d'entreprises	7	(6)	111	—	174	9	72	191
Dépréciation des actifs	—	23 337	75	—	—	—	—	—
(Recouvrement) dépenses de restructuration	(828)	2 064	37	24	1 870	147	129	126
Ajustement des valeurs sur stocks acquis par le biais d'une acquisition d'entreprise	—	—	(54)	—	—	—	11	67
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>12 919</b>	<b>7 933</b>	<b>8 998</b>	<b>10 483</b>	<b>8 986</b>	<b>11 730</b>	<b>9 562</b>	<b>18 841</b>
Marge de BAIIA ajusté (%)	18,7 %	11,4 %	13,0 %	14,3 %	12,4 %	16,8 %	13,3 %	21,3 %

### Rapprochement du résultat net (de la perte nette) ajusté pour les huit derniers trimestres

(en milliers de dollars)

	31 déc. 2024	30 sept. 2024	30 juin 2024	31 mars 2024	31 déc. 2023	30 sept. 2023	30 juin 2023	31 mars 2023
<b>Résultat net (perte nette)</b>	<b>5 819</b>	<b>(23 038)</b>	<b>1 980</b>	<b>3 496</b>	<b>724</b>	<b>5 001</b>	<b>2 113</b>	<b>9 496</b>
Ajustements, net d'impôt								
Subventions liées à la COVID	—	—	—	—	—	(1 068)	—	—
Frais d'acquisition liés aux acquisitions d'entreprises	5	(5)	83	—	129	7	53	140
Dépréciation des actifs	—	22 560	55	—	—	—	—	—
(Recouvrement) dépenses de restructuration	(613)	1 527	27	18	1 383	109	95	94
Ajustement des valeurs sur stocks acquis par le biais d'une acquisition d'entreprise	—	—	(40)	—	—	—	9	50
<b>Résultat net ajusté</b>	<b>5 211</b>	<b>1 044</b>	<b>2 105</b>	<b>3 514</b>	<b>2 236</b>	<b>4 049</b>	<b>2 270</b>	<b>9 780</b>

## 13. SITUATION FINANCIÈRE

### 13.1 Résumé des faits saillants de la situation financière

#### Information sélectionnée sur la situation financière

(en milliers de dollars)

	Au 31 décembre 2024	Au 31 décembre 2023
Fonds de roulement	45 566	40 730
Total de l'actif	236 968	263 757
Total du passif	121 997	129 040
Total des capitaux propres	114 971	134 717

### 13.2 Actifs

La diminution de 26,8 millions \$ de l'actif total au 31 décembre 2024, lorsque comparé au 31 décembre 2023, résulte principalement d'une réduction de 20,2 millions \$ du goodwill principalement due à une charge de dépréciation, d'une diminution de 6,1 millions \$ de la valeur des immobilisations incorporelles et d'une diminution de 3,9 millions \$ des stocks. Ces éléments ont été partiellement compensés par une augmentation de 11,3 millions \$ de la valeur des actifs au titre du droit d'utilisation. Au 31 décembre 2024, les immobilisations corporelles d'une valeur comptable de 9,0 millions \$ ont été reclassées comme actifs détenus en vue de la vente à la suite de la décision de la Société de vendre deux propriétés situées à Ville LaSalle, au Québec, et à Etobicoke, en Ontario.

### 13.3 Passifs

La diminution de 7,0 millions \$ du passif total est principalement attribuable à une réduction de 13,5 millions \$ de la dette à long terme, incluant la partie courante mais excluant les frais de financement reportés, et à une diminution de 4,5 millions \$ du passif d'impôt différé. Ces éléments ont été partiellement compensés par une augmentation de 12,4 millions \$ des obligations locatives, incluant la partie courante.

#### **Facilité de crédit renouvelable garantie**

La Société dispose d'une facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang d'une durée de trois ans d'un montant de 120 millions \$ qui porte intérêt à un taux variable fondé sur le taux préférentiel canadien, le taux de base américain, le taux de financement à un jour garanti (« SOFR ») ou le taux des opérations de pension à un jour (« CORRA »), majorés d'une marge applicable se situant entre 0 % et 2,75 %. L'entente relative à cette facilité de crédit arrive à échéance en mai 2026 et aucun remboursement de capital n'est requis avant l'échéance. La Société peut demander de prolonger l'entente d'un an à chaque date anniversaire. La prolongation est sujette à l'approbation des prêteurs. Au 31 décembre 2024, le solde en cours en vertu de la facilité de crédit s'établissait à 42,3 millions \$.

La facilité de crédit garantie est utilisée pour le fonds de roulement, les dépenses en capital, les acquisitions et d'autres fins générales de l'entreprise. Elle est garantie par une hypothèque et une sûreté réelle couvrant tous les actifs de la Société et de ses filiales et est soumise à certaines clauses restrictives, dont la Société est tenue, entre autres conditions, de respecter. Au 31 décembre 2024, la Société était en conformité avec ces clauses restrictives.

#### **Prêts à terme**

La Société a quatre prêts à terme totalisant 0,9 million \$ au 31 décembre 2024, qui ont été pris en charge suite à l'acquisition de Paragraph en janvier 2023. Les prêts portent intérêt à des taux variant de 4,23 % à 4,69 % et sont remboursables par versements mensuels totalisant 24 369 \$, incluant le capital et les intérêts. Les prêts arrivent à échéance entre mars 2026 et juillet 2028.

**Montants dus en vertu de la facilité de crédit renouvelable garantie et des prêts à terme**  
(en milliers de dollars)

	Au 31 décembre 2024	Au 31 décembre 2023
Facilité de crédit renouvelable garantie	42 251	55 630
Prêts à terme	891	1 136
<b>Dettes totales</b>	<b>43 142</b>	<b>56 766</b>
Frais de financement reportés	(159)	(256)
Portion courante	(256)	(245)
<b>Portion à long terme</b>	<b>42 727</b>	<b>56 265</b>

La dette totale a diminué pour s'établir à 43,1 millions \$ au 31 décembre 2024, comparativement à 56,8 millions \$ au 31 décembre 2023. Cette diminution reflète le remboursement de 13,6 millions \$ de la dette à long terme au cours de la période de 12 mois terminée le 31 décembre 2024, résultant d'une solide génération de flux de trésorerie disponibles.

Au 31 décembre 2024, le ratio de la dette totale sur le BAIIA ajusté<sup>12</sup> était de 1,0x, en baisse comparativement à 1,1x au 31 décembre 2023.

### 13.4 Obligations contractuelles et arrangements hors bilan

La Société n'a aucun autre arrangement hors bilan, à l'exception des contrats de location-exploitation d'une durée de douze mois ou moins ou des contrats de location d'actifs de faible valeur, qui n'ont pas d'incidence importante actuelle ou future, sur la performance de la Société.

## 14. TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Le tableau suivant présente le résumé des composantes des flux de trésorerie pour les périodes indiquées.

### Sommaire des flux de trésorerie

(en milliers de dollars)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2024	2023	2024	2023
Activités d'exploitation	9 201	14 812	32 087	43 897
Activités d'investissement	(525)	300	(2 917)	(35 496)
Activités de financement	(9 181)	(15 158)	(27 362)	(9 585)
Variation nette liée à la conversion de devises	(894)	321	(1 080)	321
<b>Variation nette de la trésorerie</b>	<b>(1 399)</b>	<b>275</b>	<b>728</b>	<b>(863)</b>

### 14.1 Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation

Des flux de trésorerie nets de 9,2 millions \$ ont été générés par les activités d'exploitation au cours de la période de trois mois close le 31 décembre 2024, comparativement à 14,8 millions \$ pour la même période de 2023. Cette baisse, qui est principalement attribuable aux besoins en fonds de roulement au cours de l'exercice considéré, par opposition à une libération du fonds de roulement lors de l'exercice précédent, a été atténuée en partie par une hausse de la rentabilité.

Des flux de trésorerie nets de 32,1 millions \$ ont été générés par les activités d'exploitation au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2024, comparativement à 43,9 millions \$ lors de l'exercice 2023. Cette variation reflète principalement une moindre libération du fonds de roulement ainsi qu'une baisse de la rentabilité.

<sup>12</sup> Mesures financières non conformes aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

## 14.2 Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement

Au cours de la période de trois mois close le 31 décembre 2024, les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 0,5 million \$, cette somme ayant servi en grande partie à financer l'acquisition d'immobilisations corporelles. Au cours de la période de trois mois close le 31 décembre 2023, les flux de trésorerie générés par les activités de financement ont atteint 0,3 million \$, ce montant reflétant le produit de la cession d'immobilisations corporelles.

Au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2024, les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 2,9 millions \$, cette somme ayant servi en grande partie à financer les acquisitions de Forest Envelope et d'immobilisations corporelles. Lors de l'exercice 2023, les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 35,5 millions \$, cette somme ayant servi principalement à financer les acquisitions de Paragraph, de Graf-Pak et d'immobilisations corporelles.

## 14.3 Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement

Au cours de la période de trois mois close le 31 décembre 2024, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 9,2 millions \$; de cette somme, 6,4 millions \$ ont servi à réduire la dette à long terme, 1,4 million \$ ont été affectés au remboursement d'obligations locatives et 1,2 million \$ ont été versés en dividendes. Les flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 15,2 millions \$ au cours de la période de trois mois close le 31 décembre 2023, cette somme ayant servi principalement à rembourser la dette à long terme.

Au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2024, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 27,4 millions \$; de cette somme, 13,6 millions \$ ont servi à réduire la dette à long terme, 5,0 millions \$ ont été affectés au remboursement d'obligations locatives, 4,5 millions \$ ont été utilisés pour le rachat d'actions et 4,2 millions \$ ont été versés en dividendes. Au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2023, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 9,6 millions \$, ce montant, qui reflète le remboursement d'obligations locatives, le versement de dividendes et le rachat d'actions, a été atténué en partie par l'augmentation nette de la dette à long terme.

### ***Flux de trésorerie disponibles<sup>13</sup>***

Pour le quatrième trimestre de 2024, les flux de trésorerie disponibles totalisaient 8,7 millions \$, comparativement à 15,1 millions \$ pour la même période de l'exercice précédent, ce montant reflétant principalement une diminution des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Pour la période de douze mois close le 31 décembre 2024, les flux de trésorerie disponibles totalisaient 31,7 millions \$, comparativement à 40,0 millions \$ pour la même période de 2023, cette somme reflétant principalement une diminution des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, qui a été atténuée en partie par une réduction des acquisitions nettes d'immobilisations corporelles.

### ***Offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPR »)***

Au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2024, la Société a racheté 1 106 400 actions ordinaires aux fins d'annulation en vertu de son programme d'OPR, pour une contrepartie totale de 4,5 millions \$. Au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2023, la Société a racheté 310 800 actions ordinaires aux fins d'annulation en vertu d'un programme d'OPR, pour une contrepartie totale de 1,4 million \$. Le programme d'OPR de la Société a pris fin le 30 août 2024.

---

<sup>13</sup> Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

## 15. CAPITAL-ACTIONS

Au 31 décembre 2024, le capital-actions émis et en circulation de la Société se composait de 24 559 869 actions ordinaires (25 666 269 au 31 décembre 2023).

Le tableau suivant présente l'activité du capital-actions pour la période de douze mois close le 31 décembre 2024 :

### Nombre d'actions ordinaires

	Période de douze mois close le 31 décembre 2024
Solde – Début de période	25 666 269
Rachat d'actions ordinaires pour annulation	(1 106 400)
<b>Solde – Fin de période</b>	<b>24 559 869</b>

Le 20 juin 2024, le gouvernement canadien a adopté une nouvelle loi visant à mettre en œuvre des mesures fiscales sur les rachats d'actions effectués par des émetteurs publics au 1<sup>er</sup> janvier 2024 ou après cette date. En vertu de cette loi, une société publique doit payer un impôt de 2 % sur la base de la juste valeur marchande de ses actions rachetées. Par conséquent, la Société a comptabilisé 0,1 million \$ de charges à payer liées au rachat d'actions.

Au 19 février 2025, la Société avait 24 559 869 actions ordinaires en circulation.

## 16. ÉVÈNEMENT POSTÉRIEUR

- Le 19 février 2025, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,05 \$ par action ordinaire, payable le 4 avril 2025, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 20 mars 2025. Ce dividende a été désigné à titre de « dividende déterminé » aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute loi provinciale similaire.

## 17. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

La Société prépare ses états financiers selon les IFRS, ce qui oblige la direction à faire des estimations et à formuler des hypothèses qui, à son avis, sont raisonnables, compte tenu des renseignements disponibles. Ces estimations et hypothèses ont une incidence sur les montants constatés des actifs et des passifs et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels aux dates des états financiers ainsi que sur les montants constatés des ventes et des charges au cours des périodes visées. Les principaux éléments qui exigent l'utilisation d'estimations de la direction se rapportent aux immobilisations incorporelles et au goodwill, aux avantages sociaux futurs du personnel, aux contrats de location ainsi qu'à l'impôt sur le résultat. La direction fonde ses estimations sur les résultats passés et sur d'autres hypothèses, qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. La direction procède en outre à l'évaluation de ses estimations de manière continue. L'incidence sur les états financiers de tout changement à ces estimations au cours des périodes futures pourrait être importante et serait comptabilisée dans la période au cours de laquelle le changement est apporté.

Les informations significatives sur les méthodes comptables de la Société sont décrites à la note 2 afférente aux états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Les méthodes que la Société juge les plus importantes pour bien comprendre et évaluer ses résultats présentés comprennent les éléments suivants.

### Immobilisations incorporelles et goodwill

Les immobilisations incorporelles et le goodwill résultent de regroupements d'entreprises comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, le coût d'acquisition est réparti entre les actifs nets sous-jacents acquis, en fonction de leurs justes valeurs estimatives respectives. Dans le cadre de ce processus de répartition, la Société doit identifier les immobilisations incorporelles acquises et leur attribuer une valeur et une durée d'utilité estimatives. Cette façon de faire repose sur de nombreuses estimations et hypothèses concernant les projections de flux de trésorerie, le risque économique et le coût moyen pondéré du capital (« CMPC »). Toutefois, ces projections sont intrinsèquement incertaines en raison de

l'incertitude économique mondiale actuelle, notamment la hausse de l'inflation, les fortes hausses des taux d'intérêt et l'environnement géopolitique. Il est possible qu'une sous-performance par rapport aux projections puisse survenir au cours des périodes futures, puisque ces incertitudes pourraient avoir des incidences importantes sur les niveaux de revenus prévus de la Société et sur la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (« UGT »).

Ces estimations et hypothèses permettent d'établir le montant à attribuer aux autres immobilisations incorporelles identifiables et au goodwill ainsi que la période d'amortissement des immobilisations incorporelles identifiables à durée définie. Si les événements ou les résultats futurs diffèrent de ces estimations et de ces hypothèses de manière défavorable, la Société pourrait devoir augmenter la dotation aux amortissements ou les pertes de valeur dans l'avenir.

### ***Test de dépréciation des actifs non financiers***

À chaque date de clôture, la Société évalue s'il existe une indication qu'une dépréciation du goodwill s'avère nécessaire. Au cours du troisième trimestre de 2024, les conditions économiques et financières générales qui prévalaient à l'échelle mondiale, liées à la conjoncture inflationniste et aux taux d'intérêt qui sont demeurés élevés, ont continué d'avoir un effet négatif sur certains secteurs de l'industrie des produits d'emballage. Cela s'est traduit par une baisse de la demande des consommateurs, ce qui a eu un effet sur les ventes associées à l'unité génératrice de trésorerie (UGT) Emballage. À ce titre, la direction a conclu que ces facteurs étaient des indicateurs de dépréciation de l'UGT Emballage. Par conséquent, la Société a effectué un test de dépréciation de l'UGT Emballage, ce qui a entraîné la comptabilisation d'une charge de dépréciation du goodwill de 21,1 millions \$ et d'une charge de dépréciation d'autres actifs à long terme de 2,3 millions \$.

La Société a effectué son test annuel de dépréciation du goodwill pour l'UGT Enveloppe au 31 décembre 2024, conformément à sa politique décrite à la note 2. La valeur recouvrable de l'UGT Enveloppe a dépassé la valeur comptable. Par conséquent, aucune dépréciation du goodwill n'a été comptabilisée pour l'UGT Enveloppe.

### ***Méthode d'évaluation***

La Société utilise la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie pour déterminer la valeur d'utilité de chaque UGT. Depuis le dernier test de dépréciation annuel, la Société n'a pas apporté de changement à la méthode d'évaluation utilisée pour évaluer la dépréciation du goodwill.

### ***Hypothèses significatives***

L'approche axée sur les ventes est établie en fonction de la valeur des flux de trésorerie futurs qu'une entreprise générera à l'avenir. Selon la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie, qui a été utilisée au 30 septembre 2024 pour déterminer l'UGT Emballage et au 31 décembre 2024 pour déterminer la valeur d'utilité de l'UGT Enveloppe, la Société doit prévoir les flux de trésorerie et les actualiser. Le processus d'actualisation utilise un taux de rendement qui correspond au risque rattaché aux activités de la Société ou aux actifs et tient compte de la valeur temporelle de l'argent. Cette approche exige la formulation d'hypothèses concernant la croissance ou la décroissance des ventes, des marges d'exploitation, des taux d'imposition et des taux d'actualisation.

### ***Croissance ou diminution des ventes***

Les hypothèses utilisées étaient fondées sur le budget annuel interne de la Société approuvé par le conseil d'administration. La Société a prévu les ventes, les marges bénéficiaires et les flux de trésorerie sur une période de quatre ans pour chaque UGT. Des hypothèses spécifiques sont utilisées pour chaque UGT. Les projections pour l'UGT Enveloppe reflètent la demande décroissante dans le marché canadien des enveloppes, la capacité de gagner des parts du marché dans le marché américain de l'enveloppe et un taux de déclin perpétuel à long terme. Les projections pour l'UGT Emballage reflètent un taux de croissance perpétuel à long terme pour ce marché. Afin de déterminer ces projections, la Société s'est fondée sur l'expérience, les récentes acquisitions, les tendances économiques de même que les tendances de l'industrie et du marché.

## Taux d'actualisation

La Société a présumé un taux d'actualisation avant impôt afin de calculer la valeur actuelle de ses flux de trésorerie prévus. Le taux d'actualisation représente le coût moyen pondéré du capital (« CMPC ») estimé par la Société. Le CMPC est une estimation du taux de rendement global requis sur un placement en titres d'emprunt et de capitaux propres et sert de point de départ pour établir un taux d'actualisation approprié. La détermination du CMPC requiert une analyse séparée du coût des titres de capitaux propres et de la dette, et considère une prime de risque basée sur une évaluation des risques liés aux prévisions des flux de trésorerie.

Les hypothèses clés utilisées lors du test de dépréciation étaient les suivantes.

	2024		2023	
	Enveloppe	Emballage	Enveloppe	Emballage
Taux d'actualisation avant impôt	14,9 %	13,3 %	15,6 %	13,6 %
Taux d'imposition	25,9 %	25,9 %	25,9 %	25,9 %
Taux de (déclin) croissance perpétuel(le)	(3,0 %)	2,0 %	(4,0 %)	2,5 %

## Sensibilité

### UGT Enveloppe

Lors du test de dépréciation le plus récent, pour l'UGT Enveloppe, si le taux d'actualisation avant impôt avait augmenté à 31,6 % ou si le taux de déclin perpétuel avait augmenté à 75,3 %, la valeur recouvrable de l'UGT aurait été égale à la valeur comptable au 31 décembre 2024.

### UGT Emballage

Lors du test de dépréciation le plus récent, pour l'UGT Emballage, toute augmentation du taux d'actualisation utilisé pour l'UGT Emballage entraînerait une dépréciation supplémentaire.

## Avantages sociaux futurs des employés

La Société agit à titre de promoteur de régimes à prestations définies qui offrent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi à l'intention des membres du personnel visés. Le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages sociaux futurs du personnel fait appel à des hypothèses, notamment le taux d'actualisation pour évaluer les obligations, le taux de mortalité prévu, l'âge prévu de la retraite, le taux de croissance prévue de la rémunération et le taux tendanciel du coût des soins de santé. Puisque le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages sociaux futurs du personnel nécessite le recours à de nombreuses hypothèses, l'évaluation actuarielle comporte une incertitude relative à la mesure. Les résultats réels différeront des résultats estimatifs découlant de ces hypothèses.

Hypothèses importantes	
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations constituées	4,75 %
Taux d'actualisation de la charge de retraite nette	4,65 %
Taux de croissance de la rémunération	2,50 %
Hypothèse de mortalité	Privé CPM

## Taux d'actualisation

Au 31 décembre 2024, la Société a utilisé la méthode de la courbe de taux d'actualisation comptable de l'ICA de Fiera Capital, ce qui est conforme à la méthodologie suggérée dans la note éducative de l'ICA intitulée *Hypothèse relative au taux d'actualisation comptable en matière de régimes de retraite et de régimes d'avantages sociaux postérieurs à l'emploi*.

## **Analyse de sensibilité**

Pour la Société, une hausse ou une baisse de 0,25 % du taux d'actualisation aurait comme effet de diminuer ou d'augmenter l'obligation au titre des prestations constituées d'environ 915 \$ au 31 décembre 2024. Une hausse ou une baisse de 0,25 % du taux de la rémunération aurait comme effet d'augmenter ou de diminuer l'obligation au titre des prestations de retraite constituées d'environ 111 \$ au 31 décembre 2024. Une hausse d'un an de l'espérance de vie des participants aurait comme effet d'augmenter l'obligation au titre des prestations de retraite constituées d'environ 682 \$ au 31 décembre 2024. L'analyse de sensibilité a été déterminée à l'aide d'une méthode calculant l'impact d'un changement de 0,25 % dans les hypothèses clés sur la valeur de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées. Il n'y a eu aucun changement dans les méthodes et hypothèses utilisées pour déterminer l'analyse de sensibilité comparativement à l'année précédente.

## **Taux de rémunération**

Les augmentations de salaire futures sont basées sur les taux d'inflation futurs prévus.

## **Contrats de location**

Dès l'entrée en vigueur d'un contrat, la Société évalue si ce contrat est ou contient un contrat de location, selon que ce contrat confère ou non le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante sont comptabilisés à la date de l'entrée en vigueur du contrat de location.

## **Actifs au titre de droits d'utilisation**

- Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût. Le coût est basé sur le montant initial de l'obligation locative, majoré des coûts directs initiaux encourus et d'une estimation des coûts de démantèlement de l'actif sous-jacent ou de la restauration de l'actif sous-jacent ou du site où il se trouve. Le coût est également ajusté pour tout paiement de loyer effectué au plus tard à la date de l'entrée en vigueur du contrat, et déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus, le cas échéant.
- Le coût des actifs au titre de droits d'utilisation est réduit périodiquement au moyen de charges d'amortissement et de dépréciation de valeur, s'il y a lieu, et il est ajusté périodiquement pour tenir compte des réévaluations des obligations locatives. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la période la plus courte de la durée utile de l'actif et de la durée du contrat de location, ce qui reflète le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs. La durée du contrat de location comprend l'option de renouvellement du contrat, seulement si le preneur a la certitude raisonnable d'exercer cette option. La durée des contrats de location varie de 1 à 18 ans.
- La Société ne comptabilise pas d'actif au titre du droit d'utilisation ni d'obligation locative correspondante pour les contrats de location dont la durée totale est inférieure ou égale à 12 mois et pour les contrats de location d'actifs qui, de par leur nature, sont de faible valeur, tels que, mais sans s'y limiter, le matériel de bureau.

## **Obligations locatives**

- À la date de l'entrée en vigueur du contrat de location, la Société comptabilise les obligations locatives, évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers à effectuer sur la durée du contrat de location. Les paiements de loyers comprennent les paiements fixes (déduction faite des incitations locatives à recevoir), les paiements de loyers variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux ainsi que les montants qui devraient être payés au titre des valeurs résiduelles garanties. Les paiements de loyers comprennent également le prix d'exercice d'une option d'achat raisonnablement sûre d'être exercée par la Société et le paiement de pénalités pour la résiliation d'un contrat de location, si la durée du contrat de location tient compte du fait que la Société a exercé l'option de résiliation. Les paiements locatifs variables qui ne dépendent ni d'un indice ni d'un taux sont comptabilisés en charges durant la période au cours de laquelle survient l'événement ou la condition qui déclenche le paiement.

- Dans le calcul de la valeur actualisée des paiements de loyers, la Société utilise le taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite dans le contrat de location n'est pas facilement déterminable. Après la date d'entrée en vigueur du contrat de location, le montant des obligations locatives est augmenté afin de refléter l'intérêt théorique et réduit pour les paiements de location effectués. De plus, la valeur comptable des obligations locatives est réévaluée en cas de modification, de changement dans la durée du contrat de location, de modification dans les paiements de loyers fixes en substance ou de modification de l'évaluation permettant d'acheter l'actif sous-jacent.

### **Impôt sur le résultat**

La Société comptabilise une charge d'impôt sur le résultat pour chaque juridiction où elle exerce ses activités. Toutefois, le montant réel de la charge d'impôt sur le résultat n'est connu en définitive qu'après la production de la déclaration de revenus et son acceptation par les administrations fiscales, soit après la publication des états financiers. En outre, pour estimer la charge d'impôt sur le résultat, la Société tient compte de la probabilité de recouvrer les actifs d'impôt différé en se fondant sur sa capacité à appliquer les déductions fiscales futures sous-jacentes, avant leur échéance, aux résultats imposables futurs. L'estimation se fonde sur les lois fiscales en vigueur et sur les résultats imposables futurs estimatifs. Si les estimations diffèrent de la déclaration de revenus finale, le résultat d'une période ultérieure pourrait être touché.

La Société est assujettie à l'imposition dans de multiples administrations fiscales. L'incidence fiscale définitive de bon nombre des transactions et de calculs est incertaine dans le cours normal des activités. La Société maintient des provisions fiscales au titre des positions fiscales incertaines qui, à son avis, reflètent de façon appropriée les risques liés aux positions faisant l'objet de discussions, de vérifications, de différends ou d'appels auprès des administrations fiscales, ou qui sont autrement incertaines. Ces provisions sont établies à l'aide des meilleures estimations du montant qui devrait être payé, selon une évaluation qualitative de tous les facteurs pertinents. La Société réévalue ces provisions à la fin de chaque période afin de déterminer si leur montant est adéquat. Cependant, il se peut qu'une provision supplémentaire découle de vérifications effectuées ultérieurement par les administrations fiscales. Lorsque le règlement définitif d'une question fiscale est différent du montant qui avait été comptabilisé initialement, l'écart est comptabilisé dans la charge d'impôt de la période où le règlement a lieu.

## **18. NOUVELLES NORMES COMPTABLES**

### **Nouvelles normes comptables adoptées en 2024**

La Société a adopté les nouvelles normes comptables suivantes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 :

- Modifications apportées à l'IAS 1 - *Présentation des états financiers* (IAS 1), clarifient la manière de classer la dette et les autres passifs comme étant courants ou non courants. Les modifications aident à déterminer si, dans l'état de la situation financière, la dette et les autres passifs dont la date de règlement est incertaine doivent être classés comme courants (exigibles ou potentiellement exigibles dans un délai d'un an) ou non courants. Les modifications de l'IAS 1 n'ont pas eu d'impact sur les états financiers de la Société.

### **Modifications futures des normes comptables**

Les modifications suivantes aux normes existantes ont été publiées et s'appliquent à la Société pour sa période annuelle commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et, par la suite, avec une adoption anticipée autorisée :

- Modifications apportées à l'IAS 21 - *Effets des variations des taux de change* (IAS 21), imposent aux entités d'appliquer une approche cohérente pour évaluer si une devise peut être convertie en une autre, et pour déterminer le taux de change à utiliser et les informations à fournir lorsqu'elle ne peut l'être. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices annuels commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2025 ou après cette date, et ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

- Modifications apportées à l'IAS 9 et à l'IAS 7 – *Classification et évaluation des instruments financiers (IAS 9 Instruments financiers et IAS 7 Informations à fournir sur les instruments financiers)* apportent des précisions sur le calendrier de comptabilisation et de décomptabilisation des actifs et des passifs financiers, l'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et la classification et la divulgation qui en résultent des actifs financiers ayant des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance ou d'autres caractéristiques conditionnelles. De plus, les modifications précisent qu'un passif financier est décomptabilisé à la date de règlement, avec le choix de la politique comptable de décomptabiliser un passif financier réglé à l'aide d'un système de paiement électronique avant la date de règlement, sous réserve que des conditions spécifiques soient remplies. D'autres clarifications concernent la classification des actifs financiers ayant des caractéristiques conditionnelles, des prêts sans recours et des instruments liés contractuellement. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices annuels commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2026 ou après cette date. L'adoption anticipée est autorisée, avec une option d'adoption anticipée uniquement des modifications de la classification des actifs financiers. La Société évalue l'impact potentiel de ces modifications sur ses états financiers consolidés.
- Nouvelle norme comptable IAS 18 – *Présentation et informations à fournir dans les états financiers (IAS 18)*; le Bureau international des normes comptables (« IASB ») a publié l'IAS 18 pour améliorer la présentation de la performance financière. L'IAS 18 remplace l'IAS 1 Présentation des états financiers. Elle reprend de nombreuses exigences de l'IAS 1 sans modification. L'IAS 18 s'applique aux exercices commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2027, après cette date. Une application anticipée est autorisée. La Société évalue actuellement l'impact de l'adoption de l'IAS 18 sur ses états financiers consolidés.

## 19. INSTRUMENTS FINANCIERS

### Risque de taux d'intérêt et risque de change

La facilité de crédit de la Société porte intérêt à un taux variable. Ainsi, son résultat et ses flux de trésorerie peuvent subir l'incidence négative de la variation des taux d'intérêt. La Société exerce ses activités au Canada et aux États-Unis. Ainsi, son résultat et ses flux de trésorerie sont exposés aux fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien. Une partie des ventes de Supremex est générée en dollars américains et une partie importante de ses charges, notamment la plupart des coûts du papier et d'autres matières premières ainsi que certaines dépenses en immobilisations, sont engagées en dollars américains. De plus, Supremex tire une partie de ses produits de ventes réalisées en dollars canadiens à certains clients pour lesquels le prix de vente est sensible à la concurrence américaine (voir la rubrique Facteurs de risque). La trésorerie, les créances clients, les comptes fournisseurs et les charges à payer ainsi que les obligations locatives comprennent des soldes libellés en dollars américains à la fin de l'exercice.

### Juste valeur

La juste valeur des instruments financiers de la Société est décrite à la note 25 afférente aux états financiers consolidés audités de la Société, pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

## 20. FACTEURS DE RISQUE

Les résultats d'exploitation, les perspectives d'affaires et la situation financière de Supremex sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes et subissent l'incidence d'un certain nombre de facteurs qui échappent au contrôle de sa direction.

### Diminution de la consommation d'enveloppes

Les activités de fabrication d'enveloppes de Supremex dépendent fortement de la demande d'enveloppes pour le courrier. L'utilisation d'Internet et d'autres médias électroniques ne cesse d'augmenter. Les consommateurs se servent de ces médias pour acheter des produits et des services, mais aussi à d'autres fins, par exemple pour régler des factures. Les annonceurs ont recours à Internet et aux médias électroniques pour mener des campagnes à l'intention de groupes d'utilisateurs particuliers. Les entreprises de toutes tailles font aussi appel aux médias électroniques pour exercer leurs activités, pour envoyer des factures et pour percevoir les sommes qui leur sont dues.

En Amérique du Nord, on s'attend à ce que la décroissance se poursuive dans un avenir prévisible dans les secteurs des enveloppes et de la livraison postale, en raison d'une diminution graduelle à l'échelle mondiale de l'utilisation des produits traditionnels à base de papier. Les activités de Supremex sont tributaires du courrier commercial et de la publicité directe. Les volumes de courrier commercial et de publipostage ont diminué depuis quelques années, en partie à cause de l'utilisation croissante de moyens de communication et de transfert d'information non traditionnels comme le courrier électronique et Internet. Par conséquent, dans le secteur des enveloppes, rien ne garantit que Supremex puisse augmenter ses ventes, ni même maintenir celles-ci à des niveaux atteints par le passé.

Afin de réduire ce risque, la Société s'efforce continuellement d'améliorer son efficacité opérationnelle et de développer de nouveaux produits tels que des emballages utilisés pour le traitement des commandes du commerce électronique et pour d'autres applications.

Notons également que les tarifs postaux influencent considérablement l'utilisation des enveloppes. Une augmentation de ces tarifs, comparativement à ceux des autres modes de livraison ou de publicité, pourrait entraîner une diminution du courrier à livrer.

Rien ne garantit qu'une hausse future des tarifs postaux n'ait pas une incidence défavorable sur le volume des envois et sur le nombre d'enveloppes achetées dans l'avenir.

### **Stratégie de croissance et de diversification**

La stratégie de croissance de la Société comprend une diversification accrue de ses activités par l'accroissement de sa part du marché des produits d'emballage, et ce, grâce à la croissance interne et aux acquisitions. Rien ne garantit que Supremex réussira à mener à bien les initiatives mises en place en vue de réaliser sa stratégie de croissance et de diversification. De plus, des investissements pourraient s'avérer nécessaires pour atteindre ces objectifs, ce qui pourrait entraîner des coûts à court terme sans pour autant générer une augmentation des ventes. De plus, la Société pourrait ne pas être en mesure de cibler des occasions d'acquisition intéressantes, à un coût raisonnable, et de réussir à concurrencer des sociétés de financement par capitaux propres et d'autres entreprises qui cherchent activement à faire des acquisitions au sein de l'industrie. L'incapacité de la Société à réaliser les bénéfices prévus pourrait avoir un effet défavorable important sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de Supremex.

Alors que la Société continue à faire des acquisitions pour mettre en œuvre sa stratégie de croissance et de diversification, elle est soumise aux risques qui y sont associés : sa capacité d'évaluer correctement la juste valeur des entreprises acquises, de regrouper des fonctions, de gérer les coûts, d'intégrer les systèmes d'information, de consacrer le temps et les ressources humaines nécessaires pour intégrer avec succès les activités de ces entreprises à celles de la Société, sur le plan des procédures, des contrôles, des politiques, des systèmes, de la culture et du personnel, ainsi que sa capacité de partager des connaissances, de créer des synergies, d'apporter des améliorations, de réaliser les bénéfices prévus et d'obtenir les rendements escomptés. Bien que la Société procède à une vérification diligente de l'entreprise ou des actifs qu'elle acquiert, ce qu'elle prévoit continuer à faire dans le cadre d'acquisitions futures, l'entreprise ou les actifs acquis peuvent comporter des éléments de passif que la Société pourrait ne pas être en mesure de découvrir lors de la vérification diligente et dont, à titre de propriétaire successeur, elle pourrait être responsable. La Société s'efforce habituellement de minimiser les répercussions de ces passifs éventuels en obtenant des indemnités et des garanties de la part du vendeur. Toutefois, ces indemnités et ces garanties, lorsqu'obtenues, pourraient ne pas couvrir la totalité des passifs en raison de la limitation de leur portée, de leur montant ou de leur durée, des ressources financières de l'indemnisant ou du garant, ou de toute autre raison. Un ou plusieurs de ces facteurs pourraient avoir une incidence sur la capacité de Supremex de réussir l'intégration d'une entreprise acquise et d'en tirer profit, ce qui pourrait nuire aux résultats d'exploitation de la Société. L'incapacité de Supremex de réussir l'intégration d'une entreprise acquise, de gérer adéquatement les risques associés à une acquisition ou de tirer parti d'occasions stratégiques futures pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière, le rendement financier, les flux de trésorerie, les activités ou la réputation de la Société.

L'intégration réussie d'une entreprise acquise est également assujettie au risque que les effectifs respectifs de l'entreprise acquise et de la Société ne soient pas en mesure de travailler ensemble avec succès, ce qui pourrait avoir une incidence sur le moral et les activités de la Société. En particulier, la Société peut tenter d'exiger, comme condition liée à la conclusion d'une ou de plusieurs acquisitions, que le personnel clé de l'entreprise acquise signe des contrats de travail pour des

périodes postérieures à l'acquisition et/ou des engagements de non-concurrence déterminés; toutefois, il existe des risques que de tels contrats ou engagements ne soient pas respectés ou que le personnel et les professionnels soumis à ce même personnel ou à un autre ne soient pas intégrés avec succès en tant qu'employés susceptibles de contribuer aux activités de la Société. De plus, toutes les acquisitions comportent un risque lié à la perte de personnel clé.

## **Ressources humaines**

### ***Personnel clé***

Le succès de la stratégie commerciale de la Société dépend de la capacité et de l'expérience d'un certain nombre de membres clés du personnel qui possèdent une vaste expertise des activités de la Société et de l'industrie. Les cadres supérieurs et les employés clés de Supremex possèdent une vaste expérience de l'entreprise ainsi que des fournisseurs, des produits et des clients. La perte des connaissances, de l'expertise et des compétences techniques de la direction en raison de l'incapacité de retenir ou de remplacer un ou plusieurs membres de l'équipe de gestion principale, y compris le président et chef de la direction de la Société, ou de l'incapacité d'établir un plan de relève efficace, pourrait entraîner un détournement des ressources de gestion ou un vide temporaire parmi les cadres. Ceci pourrait nuire à la capacité de la Société de se développer et de mettre en œuvre d'autres stratégies commerciales, ce qui pourrait avoir des répercussions défavorables importantes sur les activités et les résultats financiers de la Société. De plus, l'expertise relative aux activités de la Société, y compris la fabrication d'enveloppes, est rare et la perte des dirigeants clés qui gèrent ces fonctions pourrait avoir des effets défavorables importants sur la capacité de la Société de continuer à offrir une gamme de produits attrayante à ses clients et de poursuivre continuellement son expansion, ce qui, à son tour, pourrait entraîner de graves répercussions sur les activités et les résultats financiers de la Société.

### ***Pénurie de main-d'œuvre***

Les tendances sociales et démographiques observées à l'échelle mondiale compliquent l'embauche et la fidélisation du personnel dans la plupart des industries. Les pressions inflationnistes, les pénuries, la concurrence sur les marchés du travail où la Société exerce ses activités, l'augmentation du roulement de personnel et les changements dans la disponibilité de ses employés ont entraîné et pourraient continuer d'entraîner une augmentation des coûts liés à la main-d'œuvre, ce qui pourrait avoir un effet défavorable important sur les résultats et la situation financière de la Société. De plus, ces facteurs ont eu une incidence et pourraient continuer d'avoir une incidence sur la capacité de Supremex de répondre à la demande des consommateurs, ce qui pourrait nuire à la situation financière, aux résultats ou aux flux de trésorerie de la Société. L'incapacité de recruter, de retenir, de motiver et de développer des personnes hautement qualifiées et compétentes à tous les niveaux de Supremex ainsi que l'incapacité de communiquer efficacement avec ces dernières pourraient entraîner des pénuries sur le plan de la disponibilité de personnes qualifiées à tous les niveaux de la Société et affecter considérablement les résultats financiers de celle-ci.

### ***Avantages sociaux futurs des employés***

La Société maintient deux régimes de retraite agréés à prestations déterminées, qui couvrent la quasi-totalité de ses employés au Canada. Ces régimes sont hybrides, c'est-à-dire qu'ils comportent un volet à prestations déterminées (« volet PD »), dont l'accumulation de service a cessé en 2012, ainsi qu'un volet à cotisations déterminées. Par le passé, la Société a également offert à un nombre limité d'employés des régimes d'avantages complémentaires de retraite et des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, qui comprenaient des soins de santé, des soins dentaires et une couverture d'assurance vie.

Le niveau des cotisations de Supremex pourrait varier en fonction du rendement réalisé sur les actifs des régimes de retraite et du taux d'actualisation des passifs futurs, ce qui pourrait avoir une incidence sur la situation financière de la Société. De plus, les cotisations servant à financer les régimes de retraite à prestations déterminées de la Société sont fondées sur des évaluations actuarielles, qui sont elles-mêmes fondées sur des hypothèses et des estimations concernant le fonctionnement à long terme des régimes, y compris des hypothèses sur l'inflation, sur la mortalité et sur les taux d'actualisation utilisés pour déterminer le passif des régimes. Les résultats réels des évaluations actuarielles peuvent être différents des résultats escomptés. Toute augmentation des charges ou des passifs liés aux régimes de retraite de la Société, ou de ses obligations de financement, détournerait des fonds que la Société pourrait autrement utiliser à d'autres

fins, ce qui pourrait nuire aux activités, à la situation financière, aux résultats d'exploitation et aux flux de trésorerie de la Société.

### **Matières premières**

Les principales matières premières utilisées par la Société sont le papier et les substrats à base de papier, le matériel à fenêtre, les adhésifs et l'encre. Les fluctuations de prix des matières premières et de leur disponibilité peuvent avoir un effet défavorable important sur les résultats d'exploitation de l'entreprise.

Les fluctuations de coûts des matières premières et de l'énergie ont aussi des effets sur les activités de la Société. Le coût du papier représente une partie importante du coût des matières premières de Supremex et le prix du papier a été sujet à la volatilité en raison de l'offre et de la demande sur le marché. Les coûts des matières premières, y compris le papier et autres intrants, de même que les coûts d'énergie, de carburant, de transport et de logistique nécessaires à la fabrication et à la distribution des produits de la Société ne cessent d'augmenter. La Société prévoit que les pressions inflationnistes sur le coût des intrants continueront d'avoir une incidence sur ses activités en 2025. Dans le but de réduire ce risque, la Société a adopté une approche plus globale de sa chaîne d'approvisionnement et, en général, elle a fait preuve de rigueur lorsqu'il y avait lieu de transférer des augmentations de coûts de matières premières à ses clients. Toutefois, même si de telles approches s'avèrent efficaces, des hausses de prix pour les clients de la Société pourraient entraîner une baisse du volume des ventes ou une diminution de la part de marché, ce qui pourrait nuire aux résultats d'exploitation de Supremex.

Les fluctuations de disponibilité des matières premières ont aussi des effets sur les activités de la Société. Bien que la pénurie mondiale de matières premières se soit résorbée graduellement, si la Société n'était pas en mesure d'obtenir tout le volume de papiers nécessaires pour produire les commandes des clients, les activités de la Société en seraient affectées, car celle-ci devrait réduire ou repousser la livraison de commandes. De même, la disponibilité de carton d'une qualité appropriée à une distance raisonnable des divisions de produits d'emballage de la Société constitue également un risque.

Toute augmentation importante des prix ou toute pénurie prolongée de matières premières, que ce soit en raison des causes mentionnées précédemment ou d'autres facteurs, pourraient avoir un effet défavorable important sur les activités et les résultats d'exploitation de la Société.

### **Cybersécurité et protection des données**

Dans le cours normal de ses activités, la Société dépend du fonctionnement continu et ininterrompu de ses systèmes, de ses centres d'hébergement de données, de ses systèmes infonuagiques et de son matériel informatique. De plus, la Société reçoit, traite et transfère des données sensibles, y compris des renseignements confidentiels sur Supremex, ses clients et ses fournisseurs, de même que des renseignements personnels relatifs à ses employés.

Bien que la Société subisse des cybermenaces mineures de temps à autre, si la Société devait faire l'objet de cybermenaces, de défaillances, d'accès non autorisés, de virus, d'autres atteintes à la sécurité, d'erreurs humaines, de sabotages ou d'autres événements similaires, de tels événements pourraient avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, notamment des pannes ou des défaillances de système. De tels événements pourraient également nuire aux résultats financiers ainsi qu'à la réputation de Supremex et ils seraient susceptibles d'entraîner des poursuites judiciaires à l'encontre de la Société.

Les tentatives de cyberattaques sont de plus en plus fréquentes, leur nature évolue continuellement et se perfectionne de plus en plus, ce qui augmente le risque de perturbation des activités et d'atteinte à la protection des données de la Société. De plus, il est possible que de tels événements ou de telles infractions à la cybersécurité ne soient pas détectés assez rapidement pour limiter l'ampleur du vol de données ou de l'atteinte à la sécurité de celles-ci.

De plus, la conservation, l'utilisation et la protection des données personnelles sont de plus en plus critiques et les responsabilités des entités qui traitent de telles informations ne cessent de s'accroître. Une mauvaise gestion des données personnelles pourrait nuire à la réputation de Supremex et la Société pourrait s'exposer à des poursuites judiciaires, à des amendes et à d'autres réclamations. La multiplication des cadres réglementaires sur la protection des données au Canada et aux États-Unis augmente également le risque de conformité réglementaire. La Société pourrait devoir engager des coûts importants pour améliorer ses systèmes et ainsi prévenir de futurs événements liés aux données confidentielles, ce qui aurait une incidence sur ses résultats.

## **Perturbation des activités**

Toute perturbation des activités de l'une des usines de la Société, y compris l'impossibilité de respecter les délais en raison d'une défaillance majeure de l'équipement, d'une pandémie ou d'une épidémie, d'un conflit armé, d'une catastrophe naturelle, d'une erreur humaine, de problèmes d'approvisionnement, de conflits de travail, de pénuries de matières premières et de main-d'œuvre, d'attaques ou de problèmes de transport, pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats financiers de la Société et pourrait entraîner une perte de volume de la clientèle à la faveur d'un concurrent. L'ampleur de l'incidence de ces risques sur les résultats de la Société dépend de certains facteurs, notamment de la nature et de la durée de la perturbation ainsi que de l'usine touchée par celle-ci.

## **Relations avec les clients**

Supremex n'a pas l'habitude de conclure des contrats écrits à long terme avec ses clients. Il est donc toujours possible que l'un de ceux-ci puisse mettre fin à sa relation avec Supremex, sans devoir donner un préavis et sans encourir de pénalité. De plus, même si un client décidait de poursuivre sa relation d'affaires avec Supremex, rien ne garantit que ses commandes futures soient aussi importantes que par le passé ou qu'elles soient soumises aux mêmes conditions, ce qui pourrait avoir une incidence sur ses ventes. Même si les ventes de Supremex ne dépendent pas matériellement d'un client particulier, rien ne garantit que Supremex puisse être en mesure d'entretenir ses relations avec ses principaux clients ni de maintenir ou d'augmenter ses niveaux de ventes.

Il est également possible que certains clients de la Société deviennent insolvables ou fassent faillite, qu'ils voient leur situation financière ou leurs résultats d'exploitation se détériorer subitement ou qu'ils choisissent de ne pas respecter leur contrat avec Supremex, auquel cas le recouvrement des créances pourrait être incertain. Si un client devait manquer à une obligation de paiement, la Société pourrait ne pas être en mesure de recouvrer les montants qui lui sont dus, auquel cas une partie ou la totalité de ces montants devraient être radiée, ce qui pourrait nuire à la situation financière de la Société.

## **Concurrence**

### ***Enveloppe***

Bien que Supremex occupe une position dominante sur le marché canadien des enveloppes, l'arrivée de nouveaux concurrents sur ce marché pourrait avoir une incidence négative sur les marges et les ventes de la Société. Le raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain pourrait inciter des concurrents américains à augmenter leur présence sur le marché canadien. De plus, tant que le marché américain demeure saturé, les prix sur le marché canadien subiront des pressions. Toutefois, les coûts de transport et les problèmes de livraison sont des facteurs pouvant limiter la capacité de répondre à distance aux besoins de clients ayant des volumes de vente importants.

Dans le marché actuel, les prix offerts par les fabricants canadiens d'enveloppes sont très concurrentiels afin de générer de nouvelles ventes pour remplacer celles perdues en raison du déclin de longue durée. Étant donné l'importante part du marché canadien détenue par la Société, plus souvent qu'autrement, les petits concurrents qui recrutent de nouveaux clients au Canada le font au détriment de Supremex.

### ***Emballage***

L'industrie des produits d'emballage est très concurrentielle et la diversification des activités de Supremex dans ce marché est relativement récente. Certains concurrents de Supremex sont des entreprises de plus grande taille dont les activités sont davantage intégrées. Si Supremex ne parvenait pas à pénétrer davantage le secteur de l'emballage, la croissance de ses ventes pourrait en souffrir. Supremex ne peut garantir que les efforts qu'elle déploie pour accroître sa présence dans ses marchés existants et se tailler une place dans le marché des produits d'emballage seront couronnés de succès. Si malgré ses efforts, la Société n'était pas en mesure d'atteindre ses objectifs, cela pourrait avoir une incidence négative sur ses résultats d'exploitation.

## Conditions économiques et relations commerciales

Le risque lié aux conditions économiques est un risque important auquel Supremex fait face et qu'elle ne peut contrôler. Une conjoncture économique générale défavorable comme une incertitude économique, un ralentissement économique ou la crainte accrue d'une récession, entraînant une baisse du niveau de l'activité commerciale, ou une imposition de tarifs douaniers ou de restrictions commerciales, pourrait avoir une incidence négative sur la situation financière de Supremex. À titre d'exemple, dans un contexte de ralentissement économique, le publipostage est le segment de marché de Supremex qui est le plus touché. Le volume du publipostage ainsi que la croissance et le déclin du PIB sont directement liés. Par conséquent, un ralentissement économique peut avoir des répercussions importantes sur le volume du publipostage. Bien que le publipostage représente moins de 25 % du volume annuel de ventes d'enveloppes de Supremex, un tel ralentissement exercerait une pression sur l'ensemble du marché. Quant au courrier commercial, qui représente environ 50 % du volume annuel des ventes d'enveloppes de Supremex, les conditions économiques ont une incidence moindre sur ce segment de marché que sur celui du publipostage, puisque les entreprises doivent toujours poster les factures et les relevés à leurs clients, même si elles tendent de plus en plus à utiliser la facturation et le paiement électronique. À long terme, le volume de courrier commercial a diminué.

En outre, en raison du climat géopolitique actuel, y compris les guerres et bouleversements politiques, les marchés financiers mondiaux ont été touchés et pourraient continuer à être touchés par une volatilité et une morosité importantes, les prix de l'énergie demeurent élevés et la chaîne d'approvisionnement a été perturbée, ce qui a entraîné des coûts plus élevés et des retards dans la chaîne d'approvisionnement, tous des facteurs pouvant avoir une incidence sur les résultats et la situation financière de la Société.

Comme les activités de la Société sont en croissance aux États-Unis, toute modification importante apportée à l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (« ACEUM ») ou tout changement dans les relations commerciales entre le Canada et les États-Unis pourraient avoir un effet négatif à la fois sur le coût des matières premières et sur les prix de vente des produits finis de la Société.

## Tarifs douaniers

Nous exerçons nos activités au Canada et aux États-Unis. Nos opérations transfrontalières sont soumises à des risques inhérents, notamment ceux associés à la libre circulation des produits, que ce soit entre le Canada et les États-Unis ou entre la Société et ses partenaires commerciaux, aux politiques fiscales discriminatoires, aux changements apportés de façon inattendue à la législation locale ainsi qu'à l'incertitude entourant l'exécution des recours. À titre d'exemple, le 1<sup>er</sup> février 2025, le président des États-Unis a annoncé l'imposition d'un tarif douanier de 25 % sur les importations en provenance du Canada, qui devait entrer en vigueur le 4 février 2025. Toutefois, le 3 février 2025, l'entrée en vigueur de ce tarif a été reportée d'au moins un mois. La durée de ce report et la décision finale concernant ce tarif demeurent incertaines. De façon plus générale, en ce qui concerne les tarifs douaniers, leur montant, leur portée et leur nature peuvent changer dans l'avenir, selon leur date d'entrée en vigueur et leur durée. Les contre-mesures que pourraient prendre les pays visés par des tarifs douaniers, y compris le Canada, ainsi que les mesures d'atténuation que la Société pourrait mettre en œuvre seraient susceptibles d'augmenter le coût des produits et d'autres coûts d'exploitation de la Société, d'entraîner une baisse de la demande aux États-Unis pour les produits de Supremex ou ceux des clients de la Société ou encore d'avoir des répercussions financières négatives qui pourraient affecter considérablement la Société ainsi que les différents secteurs d'activité et les clients de Supremex.

La Société évalue actuellement des stratégies d'atténuation qui pourraient l'amener à modifier sa stratégie commerciale afin de demeurer concurrentielle au Canada et aux États-Unis. Cependant, selon l'éventualité et le moment de la mise en œuvre de ces stratégies d'atténuation, rien ne garantit que celles-ci seront suffisantes ou adéquates pour contrer, en tout ou en partie, les éventuelles répercussions financières négatives des tarifs sur la Société. Il pourrait s'avérer long et coûteux de modifier notre stratégie commerciale ou nos activités afin de nous adapter ou de nous conformer à de tels changements tarifaires, sans compter que certains de nos concurrents pourraient mieux résister ou réagir à ces changements.

De plus, les tarifs douaniers imposés par les États-Unis et les mesures de représailles des pays visés pourraient avoir un effet défavorable important sur la conjoncture économique mondiale et la stabilité des marchés des capitaux mondiaux, y compris le TSX. L'incertitude qui plane toujours autour de la conjoncture économique mondiale ou la dégradation des

conditions économiques actuelles ainsi que l'escalade des tensions commerciales entre les États-Unis et ses partenaires commerciaux, y compris le Canada, pourraient entraîner un ralentissement économique et des changements à long terme du commerce à l'échelle mondiale qui pourraient être défavorables à la Société.

### **Taux de change**

Une partie des ventes de Supremex est générée en dollars américains et une partie importante de ses charges, notamment la plupart des coûts du papier et d'autres matières premières ainsi que certaines dépenses en immobilisations, sont engagées en dollars américains. De plus, Supremex tire une partie de ses revenus de ventes conclues en dollars canadiens avec certains clients pour lesquels le prix de vente est sensible à la concurrence américaine.

L'exposition nette au dollar américain continue de diminuer à mesure que la Société augmente ses ventes provenant du marché américain des enveloppes, ce qui aide à contrebalancer le volume de matières premières que la Société doit acheter en dollars américains. Toutefois, les fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain peuvent avoir un effet défavorable sur les résultats et la situation financière de la Société. Il est impossible de prévoir les événements futurs qui pourraient augmenter ou réduire considérablement le risque lié aux futures variations du taux de change de ces devises.

### **Taux d'intérêt**

Les emprunts que fait la Société en vertu de ses facilités de crédit sont assortis de taux d'intérêt variables et, de ce fait, la Société est exposée aux risques de marché liés aux fluctuations et à la volatilité des taux d'intérêt. La dette à taux variable porte intérêt à des taux fondés sur le taux préférentiel canadien, sur le taux de base américain, sur le taux de financement à un jour garanti (« SOFR ») ou sur le taux des acceptations bancaires, majoré d'une marge applicable qui varie de 0,0 % à 2,75 %. À mesure que les taux d'intérêt augmentent, les obligations de la Société au titre du service de la dette sur sa dette à taux variable augmentent également, ce qui, si la Société n'était pas en mesure d'atténuer autrement ce risque, pourrait avoir un effet défavorable important sur la situation financière de la Société.

### **Crédit**

La Société est exposée au risque de crédit en ce qui concerne ses créances clients. La Société fixe une limite de crédit précise pour chaque client et la révisé régulièrement. Aucun client ne représente plus de 10 % des créances clients consolidées de la Société. La clientèle de Supremex est bien diversifiée et comprend d'importants clients nationaux comme de grandes sociétés canadiennes, des revendeurs nationaux et des organismes publics ainsi que des marchands de papier et des fournisseurs de processus et de solutions. Par le passé, le niveau de créances douteuses a toujours été faible étant donné la nature des clients, mais rien ne garantit que cette tendance se maintiendra dans l'avenir, notamment en raison de la volatilité de la conjoncture économique générale. Au 31 décembre 2024, l'exposition maximale au risque de crédit lié aux créances clients correspondait à la valeur comptable de celles-ci.

### **Disponibilité des capitaux**

Le 25 mai 2022, la Société a conclu une facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang d'une durée de trois ans d'un montant de 120 millions \$, qui a remplacé la facilité de crédit renouvelable et à terme préexistante (la « facilité de crédit »). L'entente relative à cette facilité de crédit arrive à échéance en mai 2026, suite à l'approbation d'une prolongation d'un an en mai 2023, et aucun remboursement de capital n'est requis avant l'échéance. La Société peut demander de prolonger l'entente d'un an à chaque date anniversaire. Bien que la Société ait été en mesure d'accroître sa facilité de crédit, rien ne garantit que des fonds supplémentaires seront disponibles à l'avenir et, s'ils le sont, que ceux-ci lui seront fournis dans des délais et selon des conditions qui conviennent à la Société.

La facilité de crédit comporte certaines clauses restrictives qui affectent et qui, dans certains cas, limitent considérablement, entre autres, les activités que la Société peut exercer, la capacité de la Société à contracter des dettes, à accorder des privilèges sur ses actifs, à exercer des activités dans des secteurs différents des siens, à conclure des ventes d'actifs ainsi que la capacité de la Société à fusionner, à consolider ou à regrouper son entreprise avec une autre personne. Ces restrictions et clauses restrictives pourraient entraver l'accès aux capitaux ou encore empêcher la Société à exercer des activités commerciales qui pourraient être dans son intérêt.

## **Environnement**

La Société œuvre dans un secteur qui requiert l'emploi de grandes quantités de papier dans le cadre des activités quotidiennes. Comme les citoyens se préoccupent de plus en plus de la protection de l'environnement et du développement durable, on demande de plus en plus à Supremex que ses produits et services soient plus respectueux de l'environnement. Par exemple, les préoccupations environnementales pourraient modifier les habitudes des consommateurs et de nouvelles lois pourraient forcer la Société à utiliser des matériaux plus écologiques et plus coûteux dans son processus de fabrication. Rien ne garantit qu'une telle augmentation des coûts puisse être transférée aux clients de Supremex. Afin de réduire ce risque, la Société s'efforce de se positionner à l'avant-plan du secteur par son engagement à l'égard de la protection de l'environnement et elle collabore avec ses fournisseurs pour trouver proactivement de nouveaux moyens de réduire son impact environnemental. Supremex est aussi un chef de file sur ses marchés dans la promotion et la disponibilité de produits respectueux de l'environnement, comme du papier recyclé à 100 %. Rien ne garantit que ces initiatives soient suffisantes pour atténuer le risque. Si les prix des matières premières devaient augmenter pour des raisons environnementales, une telle hausse pourrait nuire à la rentabilité de Supremex si cette augmentation ne pouvait être transférée aux clients.

Les usines et les activités de Supremex sont aussi assujetties aux lois et aux réglementations environnementales, y compris celles ayant trait aux exigences relatives aux permis, aux rejets d'eaux usées, aux émissions atmosphériques, aux gaz à effet de serre, aux rejets de substances dangereuses et à l'assainissement des sites contaminés. La Société estime que ses activités sont conformes, à tous égards importants, à ces lois et à ces réglementations environnementales, mais les changements apportés à ces lois et réglementations, l'évolution de l'interprétation de celles-ci ou la mise en place de politiques d'application réglementaire plus vigoureuses pourraient entraîner des coûts de mise en conformité supplémentaires, des dépenses en immobilisations ainsi que d'autres obligations financières, ce qui pourrait avoir un effet défavorable important sur la situation financière et le rendement financier de Supremex. Par exemple, l'introduction de nouveaux règlements concernant les politiques de responsabilité élargie des producteurs (REP) dans plusieurs provinces canadiennes influence l'industrie des produits d'emballage. En vertu de ces règlements, les entreprises qui mettent sur le marché des documents imprimés, des contenants et des emballages doivent assumer les coûts associés à la gestion de leurs produits en fin de vie. Ces règlements pourraient entraîner une baisse de la demande, ce qui pourrait avoir une incidence sur les résultats et la situation financière de la Société.

Les attentes et les exigences ayant trait aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des parties prenantes de la Société, en particulier les investisseurs, les clients, les consommateurs et les gouvernements, sont en constante évolution. L'évolution rapide de ces attentes et de ces exigences pourrait exposer la Société à des risques liés à la réputation, au marché et à l'exploitation. Au cours des dernières années, les gouvernements de nombreux pays ont adopté des lois qui imposent, entre autres, la production de rapports sur les facteurs ESG, le calcul des émissions de carbone, y compris la chaîne de valeur, ainsi que la surveillance de la chaîne d'approvisionnement pour cerner les problèmes liés à la déforestation, à la dégradation des forêts, au travail forcé ou au travail des enfants. Ces règlements peuvent avoir une incidence directe ou indirecte sur la Société, y compris par l'entremise de ses clients. Ces obligations pourraient entraîner une croissance rapide du niveau de surveillance qu'exercent les gouvernements, les clients ou les investisseurs. De plus, les clients pourraient adopter volontairement des normes ESG élevées qui ne se limiteraient pas à leurs activités ou à leurs installations de production, mais qui pourraient également s'appliquer à leur chaîne d'approvisionnement. Si la Société n'était pas en mesure de répondre à ces attentes, ses clients pourraient se tourner vers des entreprises concurrentes.

## **Litiges**

Supremex, comme d'autres sociétés de fabrication et de vente, s'expose à des responsabilités éventuelles liées à ses activités, y compris les frais occasionnés par un vice de produit, la conformité aux lois et aux réglementations en constante évolution, le rendement, un manque de fiabilité ou un retard de livraison. Dans le cours normal de ses activités, de temps à autre, Supremex est poursuivie ou menacée d'être poursuivie en justice, notamment dans des poursuites fondées sur la responsabilité du produit, le préjudice personnel, l'inexécution d'un contrat et la perte de profits ou d'autres réclamations en dommages-intérêts indirects. Supremex pourrait également être menacée ou désignée comme défenderesse dans des poursuites judiciaires alléguant une infraction aux lois sur les valeurs mobilières, notamment en raison de variations soudaines du cours des actions ordinaires. Une décision importante à l'encontre de Supremex, ou l'imposition d'une amende ou d'une pénalité substantielle en raison d'une contravention aux lois ou aux règlements, ou le fait d'agir à titre de défenderesse dans le cadre d'une série de réclamations, pourraient nuire considérablement aux activités, à la situation financière et aux résultats d'exploitation de la Société ainsi qu'aux liquidités disponibles aux fins de distribution.

## **Aucune garantie de versement de dividendes en espèces**

Les décisions concernant les dividendes sont laissées à la discrétion du conseil d'administration et sont influencées par un certain nombre de facteurs, notamment la conjoncture commerciale et économique, la situation financière et les résultats d'exploitation de Supremex ainsi que les restrictions imposées à la Société en vertu de ses ententes de financement, les occasions d'acquisition qui se présentent, les changements apportés à la stratégie commerciale de la Société et d'autres facteurs. Rien ne garantit que la politique de dividende actuelle de la Société se poursuivra dans l'avenir. Des changements de dividendes ou l'élimination de ceux-ci pourraient avoir une incidence défavorable sur le cours des actions ordinaires de Supremex.

## **21. CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION (« CPCI ») ET CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE (« CIIF »)**

Conformément au *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, la Société a produit des attestations signées par le président et chef de la direction et par le chef de la direction financière, qui portent, entre autres, sur la conception et l'efficacité des CPCI ainsi que sur la conception et l'efficacité CIFF.

La direction a conçu les CPCI afin de fournir une assurance raisonnable que les renseignements importants la concernant sont portés à la connaissance du président et chef de la direction et du chef de la direction financière, notamment dans la période au cours de laquelle les documents annuels sont préparés. Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont procédé à une évaluation de l'efficacité des CPCI de la Société et ont conclu, d'après leur évaluation, que ces contrôles et procédures étaient efficaces en date du 31 décembre 2024.

La direction a également conçu un CIIF afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes selon les IFRS. Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont procédé à une évaluation de l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière et ont conclu, d'après leur évaluation, que ce contrôle interne était efficace en date du 31 décembre 2024. Afin de procéder à leur évaluation, le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont utilisé les critères énoncés par le Committee of Sponsoring Organizations (« COSO ») de la Treadway Commission dans la publication intitulée *Internal Control – Integrated Framework*.

Enfin, il n'y a eu aucun changement concernant les CIFF de la Société au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2024, qui n'a eu, ou pourrait vraisemblablement avoir, une incidence importante sur les CIFF de la Société.

Conformément aux dispositions du Règlement 52-109, Supremex a limité la portée de sa conception des CPCI et des contrôles internes à Supremex afin d'exclure les contrôles, politiques et procédures d'une entreprise acquise au plus tard 365 jours avant le 31 décembre 2024. La limitation de la portée est principalement attribuable au temps requis pour que la direction de Supremex évalue le CPCI et le CIIF d'une manière compatible avec les autres activités de Supremex.

La Société prévoit que l'acquisition de Forest Envelope sera couverte par sa certification au plus tard au deuxième trimestre de 2025.

## **Renseignements additionnels**

Des renseignements additionnels relatifs à la Société, incluant la notice annuelle de Supremex, se trouvent sur le site [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).